

## SNCM : tout le monde est concerné

Stéphane Marati

A la question : « Pourquoi accélérer le dépôt de bilan d'une société qui dispose encore d'une trésorerie abondante ? », le président du conseil de surveillance de la SNCM et secrétaire général de la multinationale Transdev, Jérôme Nanty, a répondu qu'il avait « le devoir de provoquer » et de « créer les conditions d'un redressement judiciaire » (1). Il a ajouté : « Que les choses soient bien claires : nous n'avons pas pris cette décision pour obtenir le remboursement de notre avance de 103 millions d'euros. »

Alors, pourquoi provoquer ce redressement ? Il y a encore quelques mois était envisagée la commande de nouveaux navires auprès des chantiers navals STX de Saint-Nazaire dans le cadre d'un plan industriel. Et maintenant, il faudrait créer les conditions du dépôt de bilan ? Que cherchent les patrons ? En réalité, tout le monde le sait : la SNCM est parfaitement viable. Délégataire de service public (DSP), elle dispose d'une garantie de revenus de 600 millions d'euros sur l'ensemble de la période 2014-2023. Le problème est ailleurs.

Ni les patrons, ni l'Union européenne, ni le gouvernement ne veulent que subsiste un seul service public ni un seul emploi sous statut dans notre pays. A la question posée par les organisations syndicales : « L'Etat actionnaire compétitif reste au capital de la SNCM ? » (il en détient aujourd'hui 58 %), le gouvernement a clairement répondu, fin octobre : il est « impossible d'être actionnaire de tout éventuel repreneur de la SNCM ». Tels sont les faits.

Tout doit être livré aux multinationales dans un marché concurrentiel, libre et non faussé par le droit social français : Code du travail, conventions collectives, pavillon de premier registre... Tout doit disparaître.

Telle est la vraie raison de l'offensive contre la SNCM et des « amendes » de Bruxelles. Le P-DG de Transdev, Jean-Marc Janaillac, ne s'en cache pas : « La SNCM est le symbole des blocages que rencontre la France pour se réformer » (2).

C'est pour cela que tous les moyens sont mobilisés pour liquider la SNCM. Les campagnes médiatiques, les engagements puis les reniements des actionnaires et de l'Etat ne sont là que pour semer la confusion. Les marins, les officiers et les sédentaires de la SNCM ont raison. Comme pour Air France, la SNCF ou encore la Sécurité sociale, les patrons usent des mêmes moyens : fabriquer des déficits prétendument « abyssaux » pour justifier la destruction des emplois, des statuts et des garanties collectives.

Il s'agit d'un choc entre deux camps : la défense de la SNCM, de ses emplois et de ses garanties collectives, et la barbarie du low cost, de l'économie mafieuse et déréglementée aux mains des multinationales.

Un problème qui concerne toute la classe ouvrière.



Le Méditerranée quitte le port de Toulon pour la dernière fois, comme l'avait décidé, avant même le dépôt de bilan, la direction de la SNCM. La Corsica Ferries est désormais la seule compagnie sur Toulon.

Photo Correspondant

## La SNCM “n'a plus d'argent” ? Mensonge !

**La direction de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM, employant 2 000 salariés et faisant vivre de nombreux sous-traitants) a déposé le bilan au tribunal de commerce de Marseille, le 4 novembre, en vue d'un redressement judiciaire, voire d'une liquidation pure et simple.**

**Rappelons que l'Etat, directement ou indirectement, est majoritaire dans le capital de la SNCM. (1)**

**D**ès 1992, Bruxelles exige une libéralisation du principe de continuité territoriale, ce qui sera fait quatre ans plus tard avec l'autorisation de navigation donnée à la Corsica Ferries au départ de Nice. Ce qui signifie installer la déréglementation des conditions d'embauche et donc une concurrence déloyale sur les lignes nationales.

**• 2003 :** recapitalisation par l'Etat pour 66 millions d'euros, avec la suppression de 182 postes de marins et de 92 postes de sédentaires, ainsi qu'une augmentation de la productivité.

**• 2004 :** Corsica Ferries, grâce au dumping social, dépasse la SNCM en nombre de passagers transportés vers la Corse (1 080 000 contre 974 000).

**• 2006 :** privatisation de la compagnie maritime. Veolia, via Transdev, fait son entrée au capital à hauteur de 28 %, aux côtés du français Butler Capital Partners (38 %). L'Etat garde 25 % et les salariés 9 % ; l'accord prévoit la suppression de 400 postes.

**• 2008 :** en novembre, le fonds Butler Capital Partners revend sa part à Transdev-Veolia (faisant passer la participation de ces derniers à 66 %). Il empêche dans l'opération 73 millions d'euros, soit cinq fois sa mise de 2008 !

**• 2012 :** le siège historique de la SNCM est cédé pour 15 millions d'euros à ANF et Eiffage Immobilier. En fait, les nouveaux acquéreurs ont engagé une opération immobilière qui s'élève à 50 millions d'euros, soit plus de trois fois la mise !

**• 2013 :** en juin, les deux actionnaires principaux, l'Etat et Transdev, valident un plan de sauvetage qui prévoit la suppression de plus de 500 postes sur un total de 2 000.

**• 2013 :** l'Assemblée de Corse renouvelle à la SNCM et à la Compagnie méridionale de navigation (CMN) la délégation de service public pour les liaisons entre l'île et Marseille, de 2014 à 2024. Soit 57,5 millions par an pour la SNCM et donc 575 millions en dix ans de revenus garantis pour la SNCM.

**• 2013 :** Corsica Ferries dépose un recours en justice. La Commission européenne exige le remboursement de 220 millions d'euros d'aides d'Etat.

**• 2013 :** la SNCM demande le règlement de 65 millions de créances impayées de la part de l'Assemblée territoriale de Corse. Marc Dufour a rappelé que la SNCM, si elle est déficitaire, est peu endettée, saine et propriétaire d'assez d'actifs pour assumer un prêt relais.

**• 2014 :** le Napoléon Bonaparte, endommagé en octobre 2012, est vendu à la compagnie maritime italo-suisse MSC. La transaction s'élève à 7 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les 60 millions d'euros touchés auprès des assureurs.

**• 2014 :** le 4 septembre, confirmation par la Cour de justice de l'Union européenne que la SNCM devra rembourser 220 millions d'euros d'aides. S'agissant des 200 autres millions en cours de jugement, il faut les mettre en relation avec les 180 millions d'euros qui sont disponibles, car il s'agit des sommes illégalement octroyées par la collectivité de Corse à la Corsica Ferries au titre de « l'aide sociale » qui aurait dû être versée aux seuls détenteurs de la DSP, SNCM et CMN. La SNCM pas viable ? La SNCM attaquée, extorquée, volée : oui !

La SNCM à qui on a sans cesse demandé des efforts de productivité !

Et malgré cela, La SNCM détient, avec ses navires, avec la compétence de ses marins, officiers et sédentaires, avec ses avoirs en trésorerie, avec ce qui lui est dû, avec la DSP sur dix ans... plus de trois fois, quatre fois les sanctions illégitimes que veut lui imposer l'Union européenne !

C'est la vérité, que toutes les manœuvres ne réussiront pas à masquer !

Gérard LUGGI ■

(1) Le capital de la SNCM est détenu à 66 % par Transdev (multinationale détenue à 50% par Veolia et à 50% par l'Etat via la Caisse des dépôts et consignations), à 25 % par l'Etat directement et à 9 % par les salariés.

REPORTAGE

**Les marins de la SNCM disent :**

**“On veut du travail pour tous”**  
**Maintien de tous les emplois !**

Selon l'Agence France-Presse, « initialement prévu en début de matinée lundi (3 novembre), le comité d'entreprise extraordinaire au siège de la compagnie a été retardé par des salariés qui ont vivement interpellé le président du directoire Olivier Diehl sur la gestion de l'entreprise ». La réunion a été retardée car les marins se sont massés aux deux portes d'accès du comité d'entreprise (CE) et sont entrés dans la salle. De vifs échanges ont eu lieu. *Informations ouvrières* a rencontré des marins à l'occasion de ce CE.

**« On a des familles à nourrir. Comment va-t-on vivre ?**

**— On a signé un pacte social qu'on a respecté ! Et maintenant, c'est la rue pour nous ?**

**Argument de la direction :**

« Le pacte social n'a pas été un échec, mais la vérité, c'est que nous perdons 50 millions d'euros par an. Qui va payer ? L'Etat l'a dit et répété, il ne veut plus payer. La saisine du tribunal et le redressement judiciaire nous laisse une période d'observation pour trouver un repreneur. »

**Réponse de marins :**

« On se moque de nous ! Ils disaient la même chose en juin, et ils nous ont laissé sans réponse pendant toute la grève de juillet !

— Après tout ce qu'on a donné, de notre temps, de notre travail, de notre vie... A la rue !

**Argument de la direction :**

« La vérité, c'est que nous perdons 100 millions d'euros en deux ans ! »

**Réponse de marins :**

« C'est la faute à qui ?

— Et nous sommes un service public !

**Argument de la direction :**

« C'est la faute à tout le monde. »

**Des marins, indignés :**

« Le plan à long terme, il a été validé, mais la direction nous a menti, pendant toute la grève de juillet, alors qu'elle savait déjà ce qu'elle ferait en octobre !

— Pourquoi n'ont-ils pas mis au tribunal la Corsica Ferries ?

— Leurs prédécesseurs ont tout vendu, le siège social pour 10 millions, et on sait qu'il a été revendu ensuite pour 37 millions !

— Nous, on n'est pas responsables de leurs pertes !

**Argument de la direction :**

« Dans le journal *Le Monde*, il est fait état des marins qui reconnaissent par exemple le problème de l'absentéisme. »

**Des marins :**

« Oui, il y a de l'absentéisme, parce qu'on est fatigué, malade, on ne dort plus à cause de ce que l'on est en train de vivre ! La direction jette le venin tous les jours ! Et la presse s'en régale !

— Vous savez que dans cette compagnie, il y a des saisonniers qui ont quinze ans de métier et qui ne sont toujours pas titularisés ?

— Si on était président, et avec son salaire, on ne serait pas absent !

— Ce sont les exigences de l'Europe >>>

(1) Interview de Jérôme Nanty au journal *Le Marin* (7 novembre) et communiqué de Transdev du 31 octobre.

(2) Interview au journal *Les Echos* (3 novembre).

>>> et du libre cabotage ! L'Union européenne a été faite par des gens comme eux ! »  
**Selon les marins, la direction a répondu :**  
 « Sommes-nous devant un tribunal révolutionnaire ? Les comptes de la société sont connus de tous. L'Etat ne veut pas remettre de l'argent. »

**Un marin :**  
 « L'Etat, il est majoritaire, avec ses parts dans la Caisse des dépôts ! C'est l'Etat et l'Europe qui ont tué la SNCM depuis 2004. »

**Argument de la direction :**  
 « Nous pourrons payer les salaires de septembre. Nous avons jusqu'à fin janvier-fin février pour sortir de cette situation. L'objectif, c'est sauver le maximum d'emplois et obtenir un périmètre d'activité le plus large possible. »

**Un marin :**  
 « On ne les croit plus ! »  
**Argument de la direction :**  
 « On peut sauver 800 à 1 000 emplois. Un repreneur sérieux vient de se faire connaître. C'est un Grec. »

**Des marins répondent :**  
 « L'Etat, il dit lutter contre le chômage, et il envoie 2 000 marins à la rue ! »  
 — Et les actionnaires, avec Veolia qui empêche 3 milliards pour l'eau de Marseille, avec nos impôts, et qui jette les marins au tribunal ! »

— Je repose la question : pourquoi la SNCM n'a-t-elle pas porté plainte contre la Corsica ? »  
**Selon la direction**, « les subventions à la Corsica ne sont pas justes, mais elles sont légales. »

**Colère des marins :**  
 « Est-ce que vous pensez vraiment que l'Union européenne va abandonner ses sanctions si on va au redressement judiciaire ? »

**La direction admet que** « si on va à la liquidation, on n'a plus le contrôle sur rien ». **Arguments des marins :**

« Comment un repreneur peut-il venir s'il y a cette dette de l'Union européenne à payer ? — La direction le sait très bien, c'est la CMN (*Compagnie méditerranéenne de navigation* — NDLR) qui va reprendre la délégation de service public (DSP) avec ses quatre navires, et puis Baja (*compagnie opérant au Mexique* — NDLR) va prendre les liaisons avec le Maghreb !

— On nous dit qu'on n'a pas d'argent, pourtant, on a une DSP qui garantit 55 millions pour dix ans, ça fait 550 millions, et vous voulez nous mettre en dépôt de bilan !

— L'Etat, il a 33 % du capital, et 25 % de plus avec la Caisse des dépôts ! Mais qui dirige le pays ? C'est Janaillac et Frérot (*respectivement P-DG de Transdev et de Veolia* — NDLR) ? Dites-le, c'est eux qui dirigent le pays ! »

**Argument de la direction :**  
 « On n'a rien en caisse. L'objectif, maintenant, c'est sauver 800 à 1 000 emplois. »

**Réponse de marins :**  
 « On veut du travail pour tous !

— On ne pourra jamais concurrencer la Corsica ! »

**Réaction d'un syndicaliste :**  
 « J'ai lu *Les Echos* de ce matin. Janaillac est en pleine page pour expliquer que le problème de la France, c'est sa difficulté à se réformer. Je tiens à préciser que notre compagnie a longtemps appartenu à la sphère publique. J'ai connu l'époque où il y avait treize navires, puis onze, puis dix. On n'a pas cessé de s'adapter. Mais aujourd'hui, il y a sur les lignes maritimes nationales des marins italiens qui ne paient pas d'impôts, pas de Sécurité sociale... Et la SNCF, Air France, s'ils étaient dans ces mêmes conditions de concurrence, ils ne tiendraient pas non plus. On sait ce qui s'est passé en Sardaigne où la Corsica, ayant éliminé toute concurrence, a doublé ses tarifs. Nous allons répondre à Janaillac sur ce que signifie pour nous le problème en France !

**On ne veut plus être des sous-ouvriers, ça suffit les travailleurs détachés ! »**

**Argument de la direction :**  
 « Nous allons nous battre pour sauver environ 800 emplois et chercher le plus large périmètre, la DSP et le Maghreb. Mais est-ce que l'Union européenne va accepter ? Ne voudra-t-elle pas scinder l'entreprise, la découper pour valider une discontinuité seule à même d'échapper aux sanctions ? »

**Réponse de marins :**  
 « 800 emplois sur 2 000 ! Mais qu'est-ce qu'on va devenir ? Nos familles ?

— On dirait des politiciens en campagne !  
 — C'est clair, le président de la SNCM a refusé de nous répondre, il n'a rien à nous dire.

— J'ai posé trois fois la question, il ne m'a toujours pas répondu : combien son prédécesseur a-t-il touché pour son travail ? Quatre cent mille euros, un million ? »

## L'union départementale CGT du Var et l'union locale CGT de Toulon prennent position

« A l'heure où le président de la République et le gouvernement affirment tout faire pour l'emploi, ils choisissent clairement d'abandonner la SNCM (...). La CGT n'oppose pas les travailleurs de la SNCM et ceux de Corsica Ferries, mais elle condamne des pratiques qui permettent à une compagnie d'appliquer un droit du travail largement inférieur au droit français et qui consiste à verser des aides publiques (180 millions d'euros depuis 2002) à une compagnie qui ne crée pas d'emplois sur le territoire français. L'union départementale CGT du Var et l'union locale CGT de Toulon apportent tout leur soutien aux salariés de la SNCM. Elles proposeront dans les jours qui viennent une initiative de rassemblement la plus unitaire possible pour défendre la SNCM, ses salariés, le service public et l'emploi. »

Extraits du communiqué de presse, 31 octobre 2014

## Une déclaration de militants de toutes tendances (extraits)

« Europe, Etat et gouvernement, patrons et actionnaires, se liquent comme un seul homme pour liquider la SNCM et des milliers d'emplois.

A la question : « *Faut-il laisser faire ?* » posée par le quotidien *La Marseillaise* (30 octobre), nous répondons : face à cette ligue anti-SNCM et anti-ouvrière, il est légitime que tous les marins, les travailleurs, tous les syndicats, à tous les niveaux, tous ceux qui se préoccupent des intérêts ouvriers s'unissent dans un bloc sur les revendications des marins et de leurs syndicats CGT, FO, CFE-CGC, CFDT, SAMMM, pour :

— le maintien de tous les emplois,  
 — l'indivisibilité de la SNCM et de toutes ses missions, incluant le maintien des lignes de Toulon et Nice,

— l'armement des navires sous le pavillon français de premier registre et l'application du droit social français à tous les travailleurs (...).

*La Marseillaise* souligne (...) que les marins laissés seuls ont peu de chance d'y arriver, en précisant : « *Il est plus que temps que se lève dans la ville et dans la région un mouvement social et politique pour sauver la SNCM...* »

Ce d'autant que les prises de position de soutien se sont multipliées dans les mois précédents, dont un appel de 350 militants titré : « *Ils ont raison, nous sommes avec eux, nous le soutenons* ».

Opposer cette légitime défense, ce bloc uni des travailleurs et des organisations pour la défense des revendications portées par l'intersyndicale de la SNCM, c'est ce qu'il faut maintenant concrétiser.

Quelles que soient nos différences et nos sensibilités, nous nous y emploierons, dès maintenant. »

## POINT DE VUE

### L'enjeu des discussions actuelles

Marcel Santini

**A** plusieurs reprises, au fil des mois et des négociations, les marins ont accepté des compromis. Les faits démontrent que les patrons et le gouvernement ne respectent rien, pas même leurs propres signatures.

Avec raison, toutes les organisations syndicales (CGT, SAMMM, FO, CGC-CFE, CFDT, CFTC) ont adopté, lors du comité d'entreprise du 3 novembre, une « motion de

défiance à la direction et aux

actionnaires, Etat et Transdev, suite au non-respect du relevé de décisions adopté et signé en préfecture ».

Depuis le début, les patrons ne visent qu'un seul but : la liquidation de la SNCM. Depuis le début, le gouvernement, comme à Florange par exemple, multiplie les reniements.

Toutes ces décisions, appuyées sur les directives européennes, sont conformes, en ce domaine comme dans tous les autres, aux intérêts des patrons.

Il est de ce fait totalement illusoire d'expliquer aujourd'hui que « *le gouvernement doit réagir immédiatement pour empêcher une vente à la découpe de la compagnie* » (1).

Dans l'état actuel des choses, les demandes voire même les plus radicales exigences, tout comme les votes contre ou les abstentions à l'Assemblée nationale, n'y feront rien. Les récentes déclarations de M. Hollande le confirment encore.

Seule la mobilisation pourrait l'y contraindre. Tout comme les patrons reculeront s'ils étaient menacés de tout perdre.

Appeler toutes « *les forces disponibles à se mobiliser pour gagner une solution véritable et empêcher la casse de l'emploi et du service public en Corse et sur le continent...* » (2), voilà qui va dans le bon sens et qui mérite une précision : « La solution véritable » ne peut être que celle maintenue fois réaffirmée par les marins et l'ensemble

de leurs syndicats : maintien de la délégation de service public, maintien de tous les emplois !

Oui, maintien de tous les emplois !

Les solutions par exemple du type SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif — NDLR), mises en place hier encore à *Nice Matin* avec l'aval de tous, n'en sont pas. En tous cas, pas pour les marins et les employés de la SNCM. Hormis pour une poignée, on sait ce qu'il est advenu pour les travailleurs de Fralib et de SeaLink.

Frédéric Alpozzo (CGT marins) a eu raison de dire avant même la réunion du comité d'entreprise : « *Nous irons jusqu'au bout de nos propositions et de la conciliation, mais si le seul avenir est le licenciement, alors oui, il y aura un conflit social* » (cité par *La Marseillaise*, 30 octobre).

Du côté des marins et des innombrables soutiens dont ils bénéficient, le rapport de force est là. Parfaitement favorable aux marins. Reste à le concrétiser et à ne pas s'engager dans des solutions qui n'en sont pas. Tel est l'enjeu des discussions actuelles.

Débat qui inclut ce jugement de *La Marseillaise* : « *Seuls, ils ne pourront pas.* » A quoi semble répondre cette réflexion d'un marin CGT : « *La responsabilité des directions ouvrières est considérable au moment où tous les coups qui sont portés par le gouvernement touchent nos acquis les plus fondamentaux.* »

Et pourquoi pas, comme cela a déjà été plusieurs fois évoqué, une mobilisation massive de toute la région Paca à l'appel de toutes les organisations pour tout bloquer et gagner ?

(1) Extraits du « comité de soutien » des élus PCF, publié dans *La Marseillaise* (5 novembre) et *Corse-Matin* (7 novembre).

(2) *Idem.*

## ÉDITORIAL

### Décomposition...

Daniel Gluckstein  
 Secrétaire national du POI

**A** lui seul, Jean-Pierre Jouyet est un symbole. Membre du cabinet du ministre « socialiste » Jospin il y a vingt-cinq ans, hier ministre de Sarkozy, et aujourd'hui secrétaire général de la Ve République, ce régime antidémocratique marqué dès l'origine par les scandales, les coups tordus, les combines. Au point que même les grands spécialistes de la presse n'arrivent pas à savoir aujourd'hui si le scandale Jouyet-Fillon est plus dommageable à la droite, à la gauche ou aux deux.

La Ve République fut mise en place dans le but d'instaurer un régime corporatiste intégrant les organisations ouvrières à l'Etat pour mieux remettre en cause les conquêtes collectives de la classe ouvrière et la démocratie. Mais tout au long de son histoire, elle s'est heurtée à la résistance ouvrière l'empêchant d'aller jusqu'au bout de cet objectif.

Si décomposition atteint à présent un tel niveau que l'un des plus prestigieux « think tanks » de Washington — le Peterson Institute — propose tout simplement que la France abandonne son système présidentiel, au motif que le président est devenu trop affaibli pour imposer les contre-réformes qu'exige le capital, et que sa fonction centrale interdit une « grande coalition » d'union nationale comme en Allemagne. « *Le centre gauche et le centre droit ne s'allieront jamais pour passer ces réformes de bon sens, car chacun veut détruire les chances de l'autre de gagner la prochaine élection présidentielle* », affirme ce rapport, qui plaide en faveur d'une réforme des institutions... au nom de la continuité des coups à porter contre la classe ouvrière et la démocratie. Ce qui nous conforte dans la conviction qu'il n'y a pas de forme sans contenu. Tout changement des institutions, y compris émanant d'une Assemblée constituante, devra répondre à la question : au service de quels intérêts, de quelle classe de la société ?

Dans ce contexte, vient de se tenir le conseil national du Parti communiste français. Pierre Laurent y a appelé à « *déployer partout dans le pays un puissant, large et permanent mouvement d'action pour stopper les politiques d'austérité* ». Affirmant que « *Manuel Valls n'est pas, ne sera jamais le Premier ministre de la gauche* », il a appelé à faire des élections départementales de mars 2015 un moment de « *la bataille engagée contre ceux qui* » s'acharnent à vouloir « *imposer l'austérité* ».

Il y aura donc, précise *L'Humanité*, des candidatures du Front de gauche sur cette orientation dans tous les cantons sauf... dans ceux qui risqueraient de voir un deuxième tour droite-FN. Dans ce cas « *des exceptions sont envisagées à la règle de candidatures clairement en rupture avec le gouvernement Hollande-Valls* ». Traduisons : soutien dès le premier tour aux candidats du Parti socialiste, voire du centre, ou d'autres combinaisons

Question : comment travailler à « stopper » le gouvernement en soutenant des candidatures « qui ne sont pas en rupture avec le gouvernement Hollande-Valls » ? Comment combattre le gouvernement Hollande-Valls sans rompre avec lui (1) ?

(1) Sous une autre forme, ce problème va surgir dans les prochaines semaines dans les municipalités appelées par le gouvernement à transposer le pacte de responsabilité et ses coupes dans leurs orientations budgétaires.

## En bref

### A l'occasion des cinquante ans de la CFDT...

Beaucoup se sont pressés pour célébrer les cinquante ans de la CFDT, dans salle de la Mutualité à Paris, le 5 novembre. Et d'abord le Premier ministre, en invité vedette. Manuel Valls a déploré qu'en 2003 le PS n'ait pas soutenu le syndicat, engagé en faveur de la réforme des retraites Raffarin-Fillon. « *Ce ne fut pas facile, je le sais, cela vous a coûté cher. Mais je le dis : vous aviez raison et nous aurions dû être à ce moment-là à vos côtés, comme grand parti de gouvernement* », a lancé le Premier ministre. Rappelons qu'en 2003, c'est Bernard Thibault qui avait été l'invité d'honneur du congrès du PS, à Dijon, dont le premier secrétaire était François Hollande. Pour Valls, ce fut donc une erreur. Il aurait fallu, selon lui, choisir la CFDT dont les positions de soutien à la contre-réforme des retraites étaient antinomiques à celles de la CGT. Est-ce pour raccommoder les morceaux que Maryse Dumas, ex-numéro deux de la CGT, était également présente à la cérémonie de la Mutualité ? Selon *L'Humanité* paru ce même jour : « *Les deux confédérations, isolées, avec (dit Maryse Dumas) "chacune leur identité, leur stratégie, ont montré leur inefficacité". C'est donc un plaidoyer pour l'unité syndicale que l'invitée aux cinquante ans de la CFDT défendra aujourd'hui : "Le seul moyen pour créer un déclic et de modifier le climat ambiant, en redonnant confiance dans l'action et le progrès social."* »

### Le gouvernement a annoncé, jeudi 30 octobre, une série de nouvelles mesures pour les entreprises dans le cadre du « choc de simplification ».

Parmi ces mesures, sur lesquelles nous reviendrons dans nos prochains numéros, celles permettant de « *sécuriser les entreprises par rapport à leurs obligations en matière de droit du travail* ». Premier point visé : la législation de la médecine du travail, qui sera revue, en particulier les visites annuelles obligatoires, jugées « *chronophages et peu ciblées* », une « *formalité impossible* » du fait d'un manque d'effectifs médicaux, de contrats courts. « *Mieux vaut limiter et cibler* », a estimé François Hollande.

Pour faciliter l'emploi des apprentis, la procédure d'autorisation pour travailler sur des « *machines dangereuses* » sera simplifiée et les mesures de sécurité requises pour les travaux en hauteur seront adaptées. « *Même quand on est jeune on peut monter sur une échelle, c'est quand on est vieux qu'on ne peut plus* », a plaisanté Hollande.

La procédure des prud'hommes sera réformée pour raccourcir les délais de jugement (plus de quinze mois en moyenne aujourd'hui) et favoriser la conciliation (seulement 6 % des cas actuellement).

Ces mesures permettront des « *gains pour le pays* » supérieurs à 11 milliards d'euros d'ici à 2016, a estimé Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat.

Les entreprises devraient bénéficier de 60 % de ce montant, les collectivités locales de 25 %, et l'administration de l'Etat du reste, a-t-il détaillé sur la radio France Inter.

« *Il y a un objectif économique (...), c'est totalement assumé : plus simple et des procédures moins longues, ça fait plus de compétitivité* », a souligné Thierry Mandon.

Rappelons la composition du Conseil de la simplification : « *Co-présidé par Guillaume Poitrinal, chef d'entreprise, et Laurent Grandguillaume (en remplacement de Thierry Mandon depuis juin 2014), député, le conseil est composé de 14 personnalités issues d'horizons divers : représentants d'entreprises, élus, "experts" et hauts fonctionnaires* » (site du gouvernement).

## Revue presse

### “Le bras droit de Hollande dans la tourmente” (Libération)

Qui se souvient encore qu'à la fin de la semaine dernière, François Hollande est passé pendant presque deux heures à la télévision pour marquer la moitié de son mandat ?

Yan Legoff

Cette prestation était censée surmonter la crise profonde de son gouvernement. « *Hollande menacé de paralysie à mi-mandat* », a titré ensuite le journal *Le Monde*. Ce fut le moins sévère des commentaires. Mais le pire pour François Hollande était à venir. A éclaté depuis une « affaire » qui menace d'emporter son propre bras droit : Jean-Pierre Jouyet, secrétaire général de l'Elysée, ami intime du président et de nombreux patrons. Jouyet fut aussi secrétaire d'Etat sous Sarkozy ; dans ces milieux-là, les étiquettes politiques peuvent changer au gré des circonstances. On apprend que Jouyet, aurait relaté à des journalistes du *Monde*, en septembre dernier, un repas avec François Fillon, qui se serait déroulé en juin. Fillon y aurait demandé à Jouyet, qui a participé au gouvernement qu'il dirigeait sous Sarkozy, d'accélérer les procédures judiciaires en cours contre l'ancien président, Fillon cherchant ainsi à éliminer un rival dans sa course à l'investiture UMP pour la présidentielle de 2017... Vous suivez toujours ? Ce n'est pas fini... Jouyet nie ensuite avoir fait ces confidences, puis, sous la menace de la publication de leur enregistrement par les journalistes, dément son premier démenti deux jours plus tard ! Fillon dénonce une tentative de « *déstabilisation et de complot* », annonce qu'il va assigner son ancien secrétaire d'Etat en diffamation. Et Sarkozy compte les points. Mais *Le Parisien* (10 novembre) indique l'évidence : « *La guerre des chefs est de retour à l'UMP* ». Bref, résume *La Voix du Nord* (11 novembre), « *en vingt-quatre heures, une affaire pouvant empoisonner la droite (s'est*



Jouyet et Hollande.

transformée) en piège pour l'exécutif soupçonné des pires intrigues ! » Pour *La Montagne Centre-France* (11 novembre), « *ce que cette affaire révèle à coup sûr pour l'heure, ce sont surtout les pratiques d'une société médiatico-politique de connivence où les oppositions de façade dissimulent des complicités inavouables.* » A commencer par « *Jean-Pierre Jouyet, grand serviteur de l'Etat, ami proche de François Hollande après une "aventure" chez Sarkozy* ». Décomposition et crise au sommet de l'Etat, dans le parti présidentiel et dans le principal parti d'opposition... Les centristes ne sont pas en reste puisque, titre *Le Journal du dimanche* (9 novembre), « *l'UDI est au bord l'implosion* ». A la veille de l'élection de son président, un « *climat électrique s'est installé* », rapporte le journal, qui évoque même un risque de « *sécession* » au sein du parti centriste. Ainsi va la Ve République agonisante... ■

#### ÉCLAIRAGE

### Valls rencontre Bayrou

Manuel Valls a rencontré François Bayrou, à Pau, avant de se rendre au congrès de l'Assemblée des départements de France, le 6 novembre.

Cette rencontre fait suite à la déclaration du Premier ministre qui avait exprimé l'idée d'une « *maison commune* » ouverte au centre. Le président du Modem avait aussitôt salué le courage de Valls.

Au cours de cette rencontre, Bayrou a déclaré : « *Il y a des forces politiques différentes qui ont chacune leur identité et leur projet mais elles devront travailler ensemble, au-delà des frontières habituelles de l'histoire.* »

« *Je ne doute pas que vous et moi continuierons notre dialogue républicain et fructueux* », a lancé Valls à l'issue de l'entrevue.

Le président du Modem a assuré qu'il n'y avait derrière cette rencontre aucune « *manœuvre d'appareils* ».

« *Comme vous le savez, a-t-il expliqué, je travaille aussi bien avec Alain Juppé qu'avec d'autres responsables de l'UMP et l'ensemble des dirigeants du centre. La lucidité dont Manuel Valls a fait preuve ces derniers temps va dans le même sens.* »

## Le gouvernement veut reprendre la main sur la gestion des retraites complémentaires

Le gouvernement envisage de récupérer le recouvrement des cotisations des retraites complémentaires, selon un courrier publié le 4 novembre par le journal *Les Echos*.

Le 21 octobre, Manuel Valls a envoyé une lettre de mission au Haut Conseil du financement de la protection sociale pour lui demander de réfléchir à « *une nouvelle étape de rationalisation du recouvrement des prélevements sociaux, en ce qui concerne notamment les cotisations de retraite complémentaire des salariés du secteur privé* ». Autrement dit, le gouvernement souhaite que les Urssaf centralisent les prélevements actuellement collectés par les caisses Agirc et Arrco.

Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de Force ouvrière, a envoyé fin octobre un courrier à Manuel Valls pour lui demander de « *reconsidérer* » cette saisine. « *On ne peut d'un côté se réclamer du dialogue social et remettre en cause le mode de gestion paritaire des régimes sociaux* », argue-t-il.

#### “CE SERAIT LA FIN DU PARITARISME”

Manuel Valls demande également au Haut Conseil d'envisager une « *gouvernance d'ensemble des différents risques de la protection sociale* », qui pourrait être « *plus harmonisée et globalisée* », notamment dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

« *C'est une stratégie d'encerclement, critique Philippe Pihet, vice-président de l'Arrco. Si les retraites complémentaires sont inclu(s)es dans le PLFSS, cela signifie que ce seront les parlementaires qui voteront l'augmentation des cotisations. Ce serait la fin du paritarisme.* »

De janvier à juin, les partenaires sociaux mènent un nouveau round de négociations pour sauver ces régimes complémentaires.

La CFDT défend la fusion de l'Agirc et de l'Arrco, la CGT s'y oppose.

Marie STAGLIANO ■

#### ÉCLAIRAGE

### La mystification des “contreparties” au pacte de responsabilité

Les prétendues « *contreparties sur l'emploi* » au pacte de responsabilité (41 milliards d'euros d'exonérations sociales et fiscales au bénéfice des patrons) apparaissent ouvertement comme une fumisterie, dénoncée depuis longtemps par la CGT et FO notamment. Le 4 novembre, le Premier ministre, Manuel Valls, n'a pu que constater la résistance du patronat à engager des négociations, même formelles, sur ces « *contreparties* ». « *Il reste trop de branches qui n'ont pas encore fait ce mouvement* », a lancé Valls, après avoir déclaré aux patrons : « *Il n'est plus temps d'attendre.* » Mais les patrons ne sont guère pressés d'aider le gouvernement à sauver les apparences : selon le ministre du Travail, la moitié des cinquante principales branches n'ont même pas encore planifié de réunions ! En revanche, comme le gouvernement l'avait décidé, les patrons n'ont pas attendu pour recevoir des milliards d'euros prévus par le pacte, alors que le chômage ne cesse de battre des records. Et ils prévoient en plus une semaine d'actions de protestation, début décembre !

Signataires de l'appel des 195, ils disent pourquoi...

## “Cela pose la question du rapport de force”

### La parole à...

**Aliette Soudain,**  
secrétaire de section CGT,  
assurances

**Tu es militante CGT dans les assurances. Que penses-tu de la situation au travail dans ce secteur ?**

Stress, harcèlement, travail à flux tendu, telle est pour moi, à ce jour, la réalité au travail. Aucune reconnaissance pour le travail accompli.

La souffrance au travail, c'est la pression et les charges de travail trop importantes, dues aux départs non remplacés.

Tous les départs doivent être remplacés. Surtout, il faut aider nos collègues à ne pas avoir peur de se rassembler dans l'unité pour s'exprimer, à comprendre que nous pouvons, ensemble, gagner certaines revendications.

Notre direction, dans certaines des réunions, nous laisse à penser qu'ils vont, et sont en train de revoir nos acquis, non pas pour les améliorer mais pour les supprimer.

Il y aurait une « stratégie 2020 ». Donc les rumeurs circulent, mais on nous dit que les négociations sont confidentielles. On a même demandé aux organisations syndicales de ne pas faire des tracts « anxiogènes » à ces sujets.

**Que penses-tu de la position du gouvernement ? Que faut-il faire pour**

**sortir de cette situation épouvantable ?**

Ce gouvernement m'a beaucoup déçue. Il faut descendre dans la rue, manifester notre mécontentement, à la suite des promesses non tenues.

Nous nous devons de défendre l'emploi, la retraite, etc.

**Au moment où le gouvernement Hollande, au travers du « pacte de responsabilité », applique une avalanche de mesures portant atteinte à la Sécu, au statut de fonctionnaire, aux communes et aux départements avec la métropole du Grand Paris, la question d'unir la classe ouvrière pour mettre un coup d'arrêt à cette politique est posée. Cent quatre-vingt-quinze militants ouvriers lancent l'appel que je t'ai donné. Serais-tu d'accord pour t'y associer ?**

Oui, étant donné que je suis concernée, avec un salaire qui n'augmente pas, des charges de plus en plus lourdes, impôts, etc. Il serait temps de se réveiller.

**Cet appel pose la question : « Comment pouvons-nous, travailleurs et militants de toutes origines (...), agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations contre le pacte de responsabilité (...) ? Comment, à ton avis, s'y prendre ?**

Informer les salariés de la situation, car les médias jouent mal leur rôle (...).

Je pense aussi qu'aujourd'hui, les jeunes connaissent mal l'histoire du syndicalisme et ce qu'est le syndicalisme — et ça, c'est vrai aussi même pour les moins jeunes salariés (...).

**Le POI prépare son Ve Congrès, du 8 au 10 mai 2015 ; ce sera un congrès ouvert. Il s'agit d'ouvrir une discussion entre militants de toutes origines pour dégager une issue à la situation actuelle marquée par une offensive sans précédent contre les droits des salariés. Qu'en penses-tu, comment en vois-tu la préparation ?**

La question, c'est vers qui se tourner. Il ne faut pas attendre les derniers jours juste avant les prochaines élections pour se dire : « Ils sont tous mauvais. »

Il faut se préparer. Participer à ce congrès ne peut qu'enrichir et apporter des réponses à certaines questions.

Si ce congrès se tient en région parisienne, oui, j'y serai. Comme je suis prévenue à l'avance, je prendrai mes dispositions. Je suis d'accord pour participer à des réunions locales, ou toutes autres manifestations.

Le POI a raison de bien le préparer, d'en informer et d'en discuter. Il faut encourager à lire *Informations ouvrières*, car ce journal élargit tous les problèmes, il informe sur ce qui se passe en France comme à l'étranger, et il ne parle pas que des salariés des usines, mais de tous les salariés.

**La situation actuelle réclame l'unité pour faire reculer ce gouvernement. A ton avis, comment ce besoin peut-il se traduire tant localement que nationalement ?**

Cela pose la question du rapport de force, car nos acquis ont été gagnés avec le rapport de force.

Propos recueillis par notre correspondante ■

### La parole à...

**Christophe Gentile,**  
syndicaliste  
à l'arsenal de Toulon

## “L'appel permet de regrouper, de discuter des problèmes pour chercher une issue”



**Tu es syndicaliste à l'arsenal de Toulon. Pourquoi as-tu signé « l'appel des 195 » ?** D'abord parce que c'est la question de l'unité qui est posée.

Face à la politique du gouvernement et au pacte de responsabilité, nos responsables confédéraux n'appellent pas à la grève et à la mobilisation.

Le problème, c'est que nos organisations syndicales sont d'abord fédérées avant d'être confédérées.

Pour que la confédération appelle, il faut que les fédérations poussent à ça en amont, et c'est cloisonné entre les fédérations. L'appel permet de regrouper, de discuter des problèmes pour chercher une issue. La question de la VI<sup>e</sup> République est posée dans l'appel.

Qui représente le mouvement ouvrier ? Le gouvernement Hollande-Valls ne représente pas le mouvement ouvrier, mais les patrons.

Pour moi, il faut d'autres institutions pour que les salariés soient véritablement représentés.

C'est la lutte de classe qui permettra de déboucher sur une issue politique. Le pacte de responsabilité prend appui sur les directives européennes de baisse du coût du travail.

Il faut en finir avec l'Union européenne, pour une Europe des peuples, ce qui pose aussi la question des convergences avec d'autres organisations syndicales en Europe. Le fond, c'est en finir avec le capitalisme. ■

**Comment mettre en échec le gouvernement sur le pacte de responsabilité ?**

Une conférence sociale avec un tel ordre du jour : la CGT, FO, la FSU et Solidaires ont quitté la conférence, c'est bien, mais ils n'auraient même pas dû y participer ! Il n'y a aucune raison de défendre le « moindre mal », il faut rester sur des revendications de classe.

L'unité contre le pacte, il faut la construire de bas en haut, du syndicat à la confédération. C'est nécessaire pour mettre en échec la politique du gouvernement dans tous nos secteurs, par exemple, dans la Défense, pour le rétablissement des décrets salariaux gelés depuis quatre ans.

**Les unions départementales CGT, FO, FSU, Solidaires de Loire-Atlantique viennent d'adopter un communiqué qui se termine ainsi : contre le pacte de responsabilité, « il est temps d'y opposer une riposte d'ampleur qui suppose de construire, sous différentes formes possibles, en se donnant comme perspective la réussite d'une grande manifestation à caractère national, les conditions de la grève interprofessionnelle ». Qu'en penses-tu ?**

Je suis preneur de cette démarche qui consiste finalement à solidariser les travailleurs sur ce seul et même objectif, mais de l'échelon local vers l'échelon national, et non l'inverse, donc si ça pouvait donner des idées à d'autres départements... ■

## Une conférence nationale le 17 janvier prochain à Paris

Les initiateurs de l'appel des 195 ont proposé d'organiser une conférence nationale, le 17 janvier prochain à Paris, afin de mettre en débat les questions posées dans l'appel qu'ils ont lancé (extraits) :

### APPEL

Le 20 juillet 2014, le collectif des 195 a lancé l'appel des 195. Il a été signé par 195 syndicalistes et militants de toutes origines, toutes confessions et toutes régions de France. Il a été relayé par de nombreux syndicats et organisations, et a suscité de nombreux débats et réactions. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et sites internet. Il a été traduit en plusieurs langues et diffusé à l'international. Il a été présenté à de nombreux congrès et réunions syndicales et politiques. Il a été analysé et commenté par de nombreux experts et chercheurs. Il a été discuté et débattu dans les médias et les réseaux sociaux. Il a été porté à l'attention du public par de nombreux médias et

**Chronique****POLITIQUE****Aider à la mobilisation des élus et de la population****Christel Keiser**

« Je souhaite que nous arrivions sur la loi NOTRe (1) à un accord entre le Sénat, l'Assemblée et le gouvernement », a affirmé Manuel Valls lors du congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF), le 6 novembre, à Pau.

Certains journalistes ont cru y voir l'annonce du maintien des conseils départementaux. A ce sujet, l'Association des régions de France a applaudi elle-même « un discours cohérent », tandis que l'ADF saluait « l'évolution du discours du Premier ministre ».

Sur le fond, Manuel Valls a-t-il renié son projet initial ? Notons qu'il a réaffirmé la nécessité de renforcer le couple régions-métropoles, de diminuer les dépenses publiques dans le cadre du pacte de responsabilité, de réduire drastiquement le nombre de syndicats intercommunaux afin de réaliser 17 milliards d'euros d'économies. Et les départements ? Il a rappelé qu'« après 2020, le paysage territorial aura évolué. Les régions se seront approprié leurs nouvelles compétences ; les intercommunalités structureront — plus encore qu'aujourd'hui — les territoires. » « Alors, le cadre départemental pourra évoluer. Nous devons le faire sereinement, et par étapes », a-t-il précisé. Si certains se laissent abuser, ce n'est pas le cas d'André Vezinhet,

président (PS) du conseil général de l'Hérault. S'élevant contre le retrait par le projet de loi NOTRe de quatre compétences aux départements (routes, collèges, transports interurbains et transports scolaires), il dénonce une « condamnation sans appel des départements qui seront remplacés par une logique métropolitaine ». A-t-il tort ? La « logique métropolitaine » évoquée conduirait à la disparition de pans entiers du service public ainsi qu'à la suppression de dizaines de milliers d'emplois. Ce qui met à l'ordre du jour le combat, sous toutes ses formes, pour le retrait du projet de loi de réforme territoriale et l'organisation de la mobilisation commune des élus, des personnels communaux et de la population pour faire reculer le gouvernement. C'est ce à quoi invitent des élus de la Loire.

(1) Loi portant sur la « nouvelle organisation territoriale de la République », qui sera discutée en décembre à l'Assemblée nationale.

**Réforme territoriale****Loupian (Hérault)****Une discussion s'est ouverte à l'initiative d'élus de toutes tendances et de la coordinatrice de l'appel « Non à la métropole »**

**L**e maire honoraire de Loupian, un adjoint et la coordinatrice de l'appel « Non à la métropole » ont animé la réunion convoquée le 31 octobre dernier.

« Nous pensons que nombre de maires, de conseillers municipaux, de conseillers généraux sont opposés à la réforme territoriale, car c'est le fondement même de notre République et de notre démocratie qu'il faut défendre. Nous sommes là pour en discuter », a précisé l'adjoint au maire de Loupian.

● **Le maire honoraire (PS)** lit le message du maire qui se termine par l'exigence du retrait de la réforme territoriale, et ajoute : la réforme territoriale « va à l'encontre de ce que les pères fondateurs de la République ont fait (...). La destruction de la République : Sarkozy le voulait, Hollande la fait. Aujourd'hui, la nécessité est de se rassembler. »

● **Une élue (PCF) de Loupian** : « Cette réforme est un outil de recul (...), et tout ce qui touche au public est en voie de privatisation (SNCF, etc.). »

● **Le maire honoraire** : « Si la réforme passe, on supprime les services publics (...). Ils protègent les plus faibles. Huit millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (...). Je suis un Européen convaincu, mais tout ça, ça vient des directives européennes : là-dessus, Hollande a tourné sa veste. Dans notre pays, les 36 000 communes, c'est très original. Le « proche des citoyens », c'est le leitmotiv de la Révolution française (...). Notre bureau

de poste est en danger. La Poste est la première victime des directives européennes : elles nous expliquent que les services publics doivent être rentables. Or c'est l'opposé de ce qu'on a décidé en 1945, c'est comme la Sécu. »

● **Un élu (POI) de Caux** : « C'est déjà difficile pour un maire de faire survivre les services publics (...), alors, si les départements disparaissent ainsi que les communes, où va-t-on (...) ? »

● **La coordinatrice de l'appel « Non à la métropole »** : « Nous avons une volonté commune : obtenir le retrait de la réforme territoriale et de la métropole. Cela va avec la défense des communes mais aussi de l'école, de La Poste, de l'hôpital, de tous les services publics de la République (...). Le responsable : le pacte de responsabilité signé avec le Medef, qui vise une branche entière de la Sécu, les collectivités locales, les services publics et fait des coupes budgétaires à hauteur de 50 milliards d'euros sur trois ans (11 milliards sur les collectivités territoriales). Cette politique, c'est l'impasse totale. Toute à l'heure, Christian disait : « Il faut se rassembler pour que cela s'arrête. » Il y a quelques jours, on m'a proposé d'être signataire d'un appel national de 195 militants ouvriers, syndicalistes, élus. A mon avis, cela correspond à la discussion que nous avons ce soir. Ces militants posent la question qui nous relie : « Comment pouvons-nous, travailleurs et militants de toutes origines politiques, élus, démocrates... agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses

organisations contre le « pacte de responsabilité » qui aujourd'hui concentre la politique de rigueur ? » Comment rassembler cette immense force disponible ? Elle s'est manifestée dans les dernières grèves de la SNCF, SNCFM, Air France, mais aussi dans les 700 signatures d'élus, de syndicalistes pour dire « non à la métropole ».

Les employés territoriaux : que vont-ils devenir dans la métropole ? (...) Cette métropole, cette réforme territoriale, c'est un immense plan social. A Montpellier, qui vient de voter la métropole, on trouve également le renoncement à appeler l'écrasante majorité de la population et des travailleurs à combattre. Au final, cela aboutit à mettre en œuvre la politique du gouvernement.

A Paulhan : Irrifrance veut licencier 100 personnes. Les organisations syndicales (CGT, FO, CFDT) manifestent, le maire est allé à leurs côtés avec ses vingt conseillers, les commerçants ont baissé le rideau. Ils ont dit tous ensemble : « On n'accepte pas. » C'est une démonstration, être côté à côté, c'est possible. On voit bien que l'issue n'est pas au Parlement (...). Paulhan est un espoir immense. Je vous invite donc à signer cet appel des 195. Il faut trouver un moyen de rassembler cette force qui dit non. »

● **Un autre élu** : « L'information est importante. On commence à dire aux employés territoriaux que les acquis, on ne les gardera pas (...). »

● **Le président d'une association, à Bouzigues** : « Il faut informer comme nous l'avions fait quand il fallait dire « non à l'Union européenne » (...). Je ne suis pas déçu par cette politique, car je m'y attendais. »

● **Un élu (POI) de Saint-Pons** s'adressant à la coordinatrice de l'appel : « Si je comprends bien, tu nous proposes la jonction entre les élus et le mouvement ouvrier, les syndicalistes. Je pense que c'est ce qui se dessine dans le pays. »

● **La responsable du « collectif » non à la métropole, élue (PG) de Saussan** : « Là, le but des lobbies est que tout le monde soit obligé d'habiter en ville pour qu'un maximum de gens soient soumis à des services publics privatisés ; (...) la désertification rurale leur permettra d'exploiter l'arrière-pays à leur guise (...). C'est effectivement un système féodal qui se met en place. »

● **Un élu (PG) de Pignan** : « Un collectif s'est constitué contre la métropole, regroupant des militants de différents partis (PG, PC, POI...), même si nous ne sommes pas d'accord sur tout. Nous avons 700 signatures sur l'appel « Non à la métropole ». Il faut constituer une résistance (...). »

● **L'élue de Loupian** : « Les gens ne veulent pas être associés aux métropoles. Les dernières attaques, c'était sur les allocations familiales ; là aussi il faut expliquer les exonérations patronales de cotisations. On va vers les inégalités sur le territoire, on désorganise la République et donc la démocratie. »

● **L'adjoint conclut la réunion en disant** : « Poursuivons cette discussion, je vous propose de nous revoir après les fêtes, où nous pourrions être plus nombreux. »

Des élus ont alors signé « l'appel des élus contre la métropole » et « l'appel des 195 ». ■

**Yvelines > Réunion sur la réforme territoriale à Villennes-sur-Seine****Un consensus entre les sommets locaux du PS et de l'UMP**

Une réunion-débat sur la réforme territoriale en cours s'est tenue dans les Yvelines, à Villennes-sur-Seine, le mardi 5 novembre, à l'initiative d'un journal local. Plus de cent cinquante élus ou citoyens étaient présents, devant une tribune où siégeaient, notamment, la députée PS de Mantes-la-Jolie, Mme Françoise Descamps-Crosnier, et le député UMP de Chanteloup-les-Vignes, M. Arnaud Richard, ainsi que le maire PCF de Magnanville, M. Michel Lebouc, représentant la communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY).

**U**ne intense discussion s'est déroulée, qui s'est cristallisée sur le projet de créer une vaste intercommunalité regroupant 73 communes, plus de 400 000 habitants, occupant toute la vallée de la Seine, de Conflans-Sainte-Honorine à Rosny-sur-Seine, voire Bonnières-sur-Seine. Jean Delarue, conseiller municipal (POI) des Mureaux, a exprimé d'entrée les inquiétudes des élus sous le double coup de la baisse des dotations et du transfert des compétences aux métropoles et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). La réforme territoriale vise à la disparition des communes, entend dévi-

taliser les départements et dissoudre les syndicats intercommunaux. De fait, la commission ad hoc dirigée par le préfet de région décidera de tout ! Le gouvernement veut faire voter sa réforme à marche forcée. Pour lui, l'heure est à la mobilisation unitaire pour la bloquer, notamment à l'occasion du congrès de l'Association des maires de France fin novembre.

Lorsque la députée PS a fait état d'une large concertation avec une « majorité d'élus », ceux qui étaient présents ont répondu par des huées. Ils ont dit ainsi qu'on ne leur avait pas demandé leur avis et qu'ils étaient opposés à ce projet. Le député UMP, qui a pourtant voté contre la réforme territoriale à l'Assemblée nationale, a déclaré que ce projet allait être imposé de toute façon, et que, donc, il fallait « être intelligent », c'est-à-dire : accepter et accompagner sa mise en place. Autant dire que ce projet bénéficie d'un consensus entre les sommets locaux du PS et de l'UMP. Le contenu de ce projet a été clairement donné par le député UMP Arnaud Richard lorsqu'il a déclaré : « On fait des piscines, des stades partout car chacun veut avoir son équipement, cela doit cesser. » Puis : « J'espère qu'il n'y a pas de syndicalistes ni de fonctionnaires territoriaux

dans la salle, car je dis clairement qu'avec ce projet, il y aura moins d'emplois : un seul directeur financier pour 400 000 habitants, un seul chef des services, etc. »

Photo DR



Michel Lebouc, maire PCF de Magnanville.

**“La majorité des élus locaux, la population et les agents territoriaux s'opposent au projet de vaste intercommunalité”**

Bref, les vastes agglomérations ont pour seul but la réalisation d'économies, la suppression des services

publics et la suppression de milliers d'emplois. Plusieurs élus présents, des responsables d'association, sont intervenus pour rejeter ce projet faussement présenté comme devant renforcer la « proximité » !

Il est clair que la majorité des élus locaux, la population et les agents territoriaux s'y opposent.

Depuis cette réunion, le conseil de la communauté de Saint-Quentin-en-Yvelines a rejeté l'autre grand projet de super-communauté de communes de 800 000 habitants entre Versailles et Saclay (Essonne).

Décidément, malgré le consensus (« fragile ») des sommets, rien n'est joué.

A la suite de cette première réunion, des militants du PCF des Mureaux et la fédération du Parti de gauche des Yvelines ont contacté le POI pour l'organisation d'une campagne commune sur le plan local et départemental contre la réforme territoriale. Il s'agit de dire non au projet du préfet de région, d'appeler les conseils municipaux à voter contre, de revendiquer l'abrogation de la loi sur les métropoles et de se prononcer pour le retrait des projets de loi de réforme territoriale. Des réunions publiques sont envisagées avec les élus et la population pour prendre les initiatives qui s'imposent.

Correspondant ■

## Saint-Jean-la-Vêtre (Loire)

**Pour la défense des communes et de la démocratie**

**Pour la défense des départements et des solidarités**

**Pour le retrait du projet de loi de réforme territoriale**

**RÉUNION PUBLIQUE VENDREDI 14 NOVEMBRE, À 20 H 30, SALLE DES FÊTES DE SAINT-JEAN-LA-VÊTRE**

A l'initiative de Jacqueline MARCUCCILLI, conseillère municipale à Saint-Jean-la-Vêtre, avec la présence de Jean BARTHOLIN, conseiller général de la Loire.

### Toute la population est concernée !

En effet, le projet de réforme territoriale, qui impose des communautés de communes à 20 000 habitants (rappelons que la communauté de communes des Montagnes du Haut Forez compte 3 600 habitants) et la fin des départements, est totalement encadré par le pacte de responsabilité.

Les 11 milliards que le gouvernement veut retirer en trois ans aux collectivités territoriales constituent une baisse brutale des dotations aux communes et aux départements. Cela frapperait de plein fouet la population, qui verrait nombre de services réduits à néant. Prenons un exemple.

Aujourd'hui, le conseil général de la Loire organise et finance — entre autres — le transport scolaire.

Aujourd'hui, les collèges relèvent de la compétence du conseil général.

Demain, le projet de loi transfère les collèges aux régions.

A qui devrons-nous nous adresser au niveau d'une grande région ?

Aurions-nous pu obtenir de la région l'organisation d'un transport de Saint-Jean-la-Vêtre à la départementale 89 pour rejoindre le transport du lycée de Boën, comme cela a été le cas cette année ?

Et un second.

Ici, notre commune assure la distribution de l'eau par l'intermédiaire du syndicat des eaux de la Vêtre.

L'usager paie 1,15 euro le mètre cube, ici, à Saint-Jean.

Par comparaison, à Saint-Etienne, les habitants paient 3,59 euros le mètre cube, facturés par la Lyonnaise des Eaux.

Quand on sait que Manuel Valls, dans son discours devant le Sénat le 28 octobre, explique :

*“Dans un contexte de vigilance quant à la dépense publique, ce développement des EPCI mettra fin au ‘vrai’ millefeuille territorial : celui des 13 400 syndicats intercommunaux. Ces syndicats, ce sont 17 milliards d’euros de budget, dont 9 en fonctionnement. Dans un souci d’économie, leur nombre devra être fortement réduit (...). Leurs compétences devront aussi, évidemment, être transférées aux intercommunalités”*, cela signifie que nous aurons affaire à des “monstres” qui feront appel aux entreprises du CAC 40, comme Veolia ou la Lyonnaise des Eaux.

*(Nous sommes) convaincus que sans l’appui de la population qui les a mandatés les élus seuls risquent de ne pas réussir à empêcher le gouvernement d’aller jusqu’au bout de ses funestes projets en ce qui concerne la disparition de nos communes, de nos syndicats intercommunaux, de nos départements. Venez en discuter, venez chercher des informations.*

*Le temps de la résistance pour défendre la démocratie locale et les solidarités n'est-il pas revenu ?*

## Seine-Saint-Denis

# Les professeurs des écoles stagiaires en grève

**230 fonctionnaires stagiaires et contractuels enseignants du département n'ont reçu aucun salaire depuis septembre**

### Correspondant

Le 4 novembre dernier, les professeurs des écoles stagiaires du site de Livry-Gargan de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE [1]) de l'académie de Créteil étaient massivement en grève. Ils étaient 300 en assemblée générale avec les syndicats SNUDI-FO, SNUipp-FSU et CGT Educ'action, avec deux revendications.

### PAIEMENT DES SALAIRES !

En effet, 230 fonctionnaires stagiaires et contractuels enseignants du département n'ont reçu aucun salaire depuis septembre ! Conséquences : interdits bancaires, impossibilité de payer le loyer, l'électricité, le transport, les dépenses alimentaires... Le 20 octobre dernier, une délégation, accompagnée et soutenue par les organisations syndicales FO, CGT et SUD, avait été reçue par la direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) où les représentants du directeur académique avaient « invité » les enseignants à... prendre rendez-vous avec leur banque, demander des bons alimentaires aux services sociaux de la DSDEN, une aide d'urgence à la mutuelle MGEN ! Des bons alimentaires, en 2014 en France !

La DSDEN s'était engagée à ce que les enseignants concernés touchent... 60 % du salaire brut de septembre et octobre et à une régularisation... fin novembre. Il aurait donc fallu attendre trois mois pour percevoir normalement son salaire... et, pendant ce temps, survivre avec des bons alimentaires !

Voilà où mène concrètement le pacte de responsabilité ! Mais le 4 novembre, certains n'avaient toujours rien reçu, d'autres s'étaient vu octroyer, à la demande de l'Education nationale, un prêt de 1 000 euros par la mutuelle MGEN, à rembourser !



Manifestation des professeurs stagiaires de l'académie de Lyon.

Le SNUDI-FO, la CGT Educ'action et SUD Education ont appelé à un rassemblement le 12 novembre au rectorat de Créteil pour le paiement des salaires et le refus d'un master supplémentaire, appel que les responsables départementaux du SNUipp-FSU ont refusé de signer parce qu'ils n'en partageaient pas les revendications, qui sont celles des stagiaires. Mais face à la détermination des stagiaires dans l'assemblée générale, lorsqu'est soumis au vote la participation au rassemblement, les responsables du SNUipp-FSU sont conduits à dire qu'ils appelaient au rassemblement.

Moyennant quoi, l'ESPE de Créteil ne reconnaît pas le master obtenu par les stagiaires et leur demande... d'en repasser un autre (2) ! Hors de question pour eux, qui exigent « *la reconnaissance de tous les masters* ». Cette revendication est l'expression d'une question majeure, comme pour les pilotes à Air France ou les cheminots : un seul statut, un statut national, garant du caractère national de l'enseignement dispensé aux élèves.

(1) Mises en place par la loi de refondation de l'école du ministre Peillon (votée

par le PS et le Front de gauche), les ESPE ont remplacé les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), créés en 1990 par la loi d'orientation Jospin de 1989, qui avait liquidé les écoles normales d'instituteurs. Ce dispositif s'inscrit dans la territorialisation de l'école, de la maternelle à l'université. Il va de pair avec la mise en place des « projets éducatifs territoriaux », au cœur des décrets sur les rythmes scolaires, qui placent les enseignants sous la double tutelle des collectivités territoriales et de l'Etat. Livry-Gargan est le seul site de l'ESPE de l'académie de Créteil pour les professeurs des écoles stagiaires du département.

(2) Des professeurs des écoles qualifiés et formés sont ainsi empêchés d'exercer leur métier au moment où, en application du pacte de responsabilité, le manque d'enseignants, en particulier de remplaçants, conduit les services de l'Education nationale dans le département à faire recruter par Pôle emploi des contractuels à la va-vite, sans aucune qualification.

### Paris

# Rassemblement au rectorat contre le projet de carte des réseaux d'éducation prioritaire

### Michèle Lepeuve

Le 7 novembre dernier, au rectorat de Paris, un cortège compact de plusieurs centaines de parents, d'enseignants et d'élèves d'un collège et de huit écoles du 19<sup>e</sup> arrondissement est venu crier sa colère contre le projet de carte des réseaux d'éducation prioritaire (REP), élaboré par l'académie en application des décisions du ministre.

La grève était totale, les huit écoles complètement fermées.

Pourquoi cette révolte ?

Un écolier et un collégien sur cinq sont dans un établissement situé dans un réseau d'éducation prioritaire (REP), les conditions d'enseignement y étant particulièrement difficiles. Un budget d'1,1 milliard est en jeu. Vincent Peillon, dans le cadre de la « refondation de l'école » a décidé de redessiner la carte des REP pour la rentrée 2015. Le but de cette restructuration est en fait de modifier le « contrat » passé entre les établissements et écoles et l'administration de l'Education nationale.

Dans ceux qui seront labellisés « REP » ou « REP + », les enseignants devront

Photo correspondant



Lors du rassemblement devant le rectorat de Paris, le 7 novembre.

assurer bien d'autres missions que l'enseignement, en « contrepartie » de quelques heures de cours en moins.

Ils devront être, plus encore que les autres, les fers de lance de l'application des nouveaux décrets Peillon-Hamon sur le statut des enseignants. Mais il y a des victimes de cette restructuration, qui se traduit à Paris par la suppression de trois réseaux, pacte de responsabilité oblige !

### “REJET DU PROJET DU RECTORAT”

Dix collèges et soixante et une écoles seraient sortis de l'enseignement prioritaire. L'indemnité spécifique accordée aux personnels, les quelques avantages de promotion et mutation, les normes en matière d'effectifs de classe et d'encadrement des élèves leur seraient enlevés. Dans un délai de trois ans... précise le texte du ministre, qui redoute la réaction des

enseignants et des parents concernés.

La délégation, très soudée, d'enseignants, parents des écoles et du collège, accompagnée par les délégués du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU et d'une élue municipale du 19<sup>e</sup> arrondissement, conseillère de Paris, a indiqué clairement son rejet du projet du rectorat et sa volonté de préserver les modestes avantages dont les enfants bénéficient.

La veille, au comité départemental de l'Education nationale (CDEN), le directeur d'académie avait tenté de désamorcer la mobilisation en proposant aux délégués des parents et des enseignants, aux élus municipaux, de travailler à une « remise à plat » de la carte contestée. A moyens constants, la liste des victimes pourrait être modifiée...

Le lendemain matin, les parents et les enseignants, en grève massive, ont montré qu'ils n'entendaient pas être sacrifiés.

Dans d'autres arrondissements, une mobilisation se prépare pour qu'aucune école, aucun collège ne soit rayé du réseau et ne perde les avantages qui y sont liés.



## Bureau national du POI “Aller chercher la discussion”

Le bureau national du POI s'est réuni samedi 8 novembre. Six semaines auparavant, le conseil fédéral national avait lancé publiquement la proposition que le Ve Congrès du POI se tienne comme un congrès ouvert. Vingt-quatre membres du bureau national ont pris la parole dans une discussion qui visait à mesurer le chemin parcouru et porter une appréciation sur la situation. Les coups les plus brutaux du gouvernement se combinent avec la résistance à ceux-ci. De nombreux exemples en ont été fournis. Un camarade du Maine-et-Loire évoque les 700 emplois qui ont disparu dans le département au cours du mois d'octobre ; une camarade de Charente-Maritime revient sur les attaques contre les bénéficiaires du RSA ; les menaces sur les 17 500 syndicats intercommunaux sont évoquées ; on aborde également les attaques contre les hôpitaux en Eure-et-Loir. On cite ce qui a été déclaré devant une assemblée d'élus : « *J'espère que les syndicalistes ne sont pas dans la salle, car pour les suppressions d'emplois, il va falloir y aller.* » Et, dans le même temps, on relate la grève des personnels territoriaux de Boissy-Saint-Léger (voir page 9) et la mobilisation des employés territoriaux à Lyon, ainsi que celle des professeurs stagiaires des écoles en Seine-Saint-Denis (voir page 7) et à Lyon, la mobilisation pour la défense de l'école. Cette résistance à la politique gouvernementale s'exprime aussi avec force parmi les élus, à Loupian (Hérault) (voir page 6), dans les Côtes-d'Armor, le Maine-et-Loire, dans les Yvelines. Cette résistance nourrit le débat à l'intérieur des organisations. Comme à la SNCF, où il s'agit de savoir, comme le souligne une intervenante, s'il faut s'adapter au cadre de la loi votée ou, au contraire, la combattre. Un autre intervenant fait état d'un débat dans son syndicat : « *Faut-il accepter de reconstruire nos revendications pour ne pas mettre en cause le gouvernement comme le suggèrent certains dirigeants ?* » Echanges également parmi les militants confrontés à l'offensive brutale contre la SNCM, à Marseille. Les camarades de Lyon font état de l'écho rencontré par la prise de position commune des unions départementales de Loire-Atlantique pour le retrait du pacte de responsabilité. Une information a été présentée par un membre du bureau national, signataire de l'appel des 195 militants et élus, concernant la préparation de la conférence du 17 janvier, qui rassemble largement des militants de toutes tendances. C'est dans cette situation que le bureau national a fait le point des premières initiatives prises pour le congrès ouvert. Les interventions ont toutes souligné la possibilité et la nécessité d'être à l'offensive dans le dialogue : « *La brutalité des attaques accélère en retour les processus de discussion entre militants.* » Un autre constate que, dans les quatre assemblées-débats convoquées dans son département, on retrouve des militants syndicalistes bien sûr, des militants du Front de gauche (PG et PCG), mais également du Parti socialiste. Comme le dit un intervenant : « *Nous devons ouvrir une discussion franche, loyale, sans bombe à retardement.* » C'est dans ce cadre du combat pour l'unité, du nécessaire rassemblement pour combattre la politique du gouvernement Hollande, que le bureau national a estimé devoir adopter le communiqué publié ci-contre, qui, notamment, appelle les adhérents du POI à manifester en masse dans le cortège du POI le 15 novembre. Cette discussion avait déjà commencé dans certains comités, comme en Loire-Atlantique. Cela s'inscrit dans une recherche plus large du dialogue que nous allons mener, avant le 15 et après le 15, dans les assemblées du POI. De nombreuses interventions ont souligné comment *Informations ouvrières* était un des éléments essentiels de ce dialogue, avec les tribunes libres, l'aide à la préparation de la conférence du 17 janvier, la publication des comptes rendus d'assemblées-débats. Enfin, à deux mois du conseil fédéral national de janvier, des propositions ont été présentées par une camarade pour le développement de l'activité dans chaque département et l'organisation du parti.

# Echos de l'activité des comités du POI et des initiatives pour la préparation

## COMMUNIQUÉ N°1 DE DISCUSSION

### “Un sentiment majoritaire s'affirme dans tout le pays : rejet de Hollande, de sa politique, de son gouvernement”

A six mois du congrès ouvert du Parti ouvrier indépendant, le bureau national décide de publier ce premier communiqué de discussion et de préparation du congrès à destination des adhérents, des sympathisants, des lecteurs d'*Informations ouvrières*. Tous les quinze jours sera publié un communiqué de préparation, poursuivant ce dialogue.

**U**n sentiment majoritaire s'affirme dans tout le pays : rejet de Hollande, de sa politique, de son gouvernement.

Pourtant, le 6 novembre au soir, Hollande a dit, avec une brutalité sans égale, que l'effondrement de la cote de popularité comme les protestations venant de son propre camp ne le feraient pas dévier d'un pouce.

Il a dit qu'il appliquerait jusqu'au bout – comme il s'y est engagé devant Bruxelles – la politique contenue dans le « pacte de responsabilité », quelles qu'en soient les conséquences politiques pour lui et son équipe. La veille, Valls, faisant mine d'ignorer le départ des confédérations CGT et FO de sa conférence sociale de juillet, avait dénoncé comme illégitimes les revendications syndicales qui « ne peuvent fournir un prétexte à l'inaction sur le pacte de responsabilité ».

A cela, les travailleurs sont en droit de répondre : nos revendications sont légitimes, c'est le gouvernement et son pacte de responsabilité – 50 milliards d'euros de coupes budgétaires et 41 milliards de cadeaux aux patrons – qui ne le sont pas. Il ne sert à rien d'imaginer qu'on puisse ramener Hollande à la raison, infléchir sa politique... Une seule conclusion doit être tirée : seule la classe ouvrière avec ses organisations est capable de bloquer cette politique et d'imposer l'abandon de ces plans meurtriers. Aider à réaliser les conditions de ce mouvement d'ensemble est une urgence absolue.

Ce sentiment grandit dans la classe ouvrière de ce pays, et s'exprime avec de plus en plus de force dans ses grandes confédérations, au sein des différents partis qui se réclament des valeurs de la classe ouvrière et de la démocratie. Le bureau national du POI invite ses adhérents à aider par tous les moyens cette aspiration à l'emporter. Le bureau national du POI confirme le soutien qu'il apporte à la conférence du 17 janvier initiée par un appel de 195 militants et élus de différentes opinions politiques et de différentes appartances syndicales.

Le bureau national du POI, informé de l'appel à manifester le 15 novembre lancé par le collectif « Alternative à l'austérité » (3A), décide, dans cette situation, d'appeler ses adhérents à participer massivement à cette manifestation. Il le fait sans restriction, mais aussi sans cacher ses désaccords avec les termes de l'appel de ce collectif.

Le POI, en effet, ne « regrette » pas, comme le fait l'appel, que cette « *politique (ait été) imposée sans débats* » car il ne revendique pas de débattre de sa

politique avec un gouvernement engagé dans cette voie. Le POI ne pense pas que « *d'autres choix sont pourtant possibles* » sans exiger clairement le retrait du pacte de responsabilité par lequel le gouvernement veut associer les syndicats à sa politique soumise au capital financier.

Pour le POI, « *rassembler et construire une alternative à la politique actuelle* » ne peut être la condition préalable à « *la mobilisation des salariés (et) pour l'intervention citoyenne* ». C'est même l'inverse : c'est le rassemblement de la classe ouvrière avec ses organisations exigeant le retrait du pacte de responsabilité, et entraînant toutes les couches de la population victimes de cette politique, qui peut ouvrir une « *alternative à la politique actuelle* ». Laquelle ne peut consister ni en replâtrage des institutions, ni en « *alternance* » de la droite ou de l'extrême droite, ni en union nationale gauche-droite : car alors continuerait à s'appliquer les plans de l'Union européenne et de la classe capitaliste. Une véritable « *alternative* » de rupture avec l'Union européenne et la Ve République implique de poser la question de l'élection d'une Assemblée constituante, non comme une combinaison politique, mais comme le produit de l'action de classe de millions de travailleurs engagés dans le combat pour récupérer leurs droits et reconquérir la démocratie.

Le POI est partisan de l'unité la plus large pour contraindre ce gouvernement à céder et à annuler ses plans et contre-réformes. Pour le POI, cette réalisation de l'unité exige qu'en toute clarté les divergences soient fraternellement discutées entre courants du mouvement ouvrier. Discussion légitime qui ne peut s'opposer à l'urgence du rassemblement de tous ceux qui veulent combattre ce gouvernement.

Le POI, pour toutes ces raisons, appelle ses adhérents à manifester en masse le 15 novembre pour exiger le retrait du pacte de responsabilité, sous ses propres drapeaux et sur les mots d'ordre qui sont les nôtres : retrait du pacte de responsabilité ; unité de la classe ouvrière et de ses organisations contre le gouvernement Hollande-Valls et sa politique ; rupture avec l'Union européenne.

C'est dans cet esprit que le POI prépare son Ve Congrès ouvert et débat avec les militants de toutes tendances pour aider à dégager les voies de la mobilisation et de l'issue politique pour répondre à l'aspiration de l'immense majorité : en finir avec la politique du gouvernement Hollande-Valls et ceux qui prétendent l'imposer contre le peuple !

Adopté à l'unanimité,  
Paris, le 8 novembre



A Kafr Cana, près de Haïfa, un policier a tué un jeune Palestinien de 22 ans qui avait participé à une manifestation.

## Chronique

### INTERNATIONALE

## Scandale à la Commission européenne...

Dominique Ferré

Le président de la Commission européenne (remplaçant de José Manuel Barroso), le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker, est éclaboussé par un scandale. Le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) a enquêté sur la base de 28 000 pages de dossiers confidentiels et découvert que plus de trois cents multinationales, de Pepsi Cola à la Deutsche Bank, ont échappé à la fiscalité de leur pays d'origine, en faisant transiter par le Grand-Duché de Luxembourg des sommes colossales. L'enquête évoque plusieurs centaines de milliards de dollars. Petit problème : Jean-Claude Juncker a été, sans discontinuer depuis 1982, ministre, puis Premier ministre au Luxembourg. C'est d'ailleurs en sa qualité de ministre

des Finances du Grand-Duché qu'il fut choisi comme président de l'Eurogroupe de 2005 à 2013...

*« Le manque à gagner pour les recettes des Etats se compte en centaines de milliards d'euros alors que Jean-Claude Juncker, qui préside aujourd'hui la Commission européenne, supervise les budgets des Etats membres et impose l'austérité aux peuples européens », déclare Pierre Laurent, dirigeant du PCF et président du Parti de la gauche européenne (PGE).*

Parfaitemnt juste ! Les institutions de l'Union européenne, créées par le traité de Maastricht de 1992, apparaissent au grand jour pour ce qu'elles ont toujours été : de bas en haut et de haut en bas, un instrument exclusivement au service des capitalistes et des spéculateurs.

C'est pourquoi on ne manquera pas de s'interroger sur la suite du communiqué du président du PGE : « L'UE doit impérativement mettre un terme au dumping fiscal consacré dans ses traités, notamment celui de Maastricht. »

Si le dumping fiscal a été consacré par le traité fondateur de l'Union européenne, n'y a-t-il pas une contradiction à en appeler... à l'Union européenne pour lutter contre celui-ci ?

A moins qu'il s'agisse de trouver un prétexte à ne surtout pas en tirer la seule conclusion possible : rupture avec l'Union européenne, ses traités et sa politique exclusivement favorable aux capitalistes ?

**Pour les dirigeants israéliens, si la force ne suffit pas, il faut faire usage d'encore plus de force**

François Lazar

**L**a cause immédiate des tensions actuelles à Jérusalem-Est se trouve dans l'accélération des mesures du gouvernement israélien pour faire de cette ville une zone exclusivement israélienne. A plusieurs reprises ces dernières semaines, des officiels, députés, ministres ont paradé sur l'esplanade des Mosquées, lieu à grande valeur tant symbolique que religieuse pour les Palestiniens. A cela s'ajoute le cumul de dizaines d'années d'oppression de la population palestinienne et, dans la dernière période, de l'isolement complet de Jérusalem-Est (qui fait partie des territoires occupés en 1967) du reste de la Cisjordanie.

De manière constante, régulière, avec la même brutalité, l'Etat israélien ronge les quartiers palestiniens. Au fur et à mesure, des colons israéliens, la plupart du temps au nom de principes prétendument religieux, s'installent dans les maisons abandonnées par des familles palestiniennes harcelées, meurtries, se sentant en danger permanent.

Les réactions d'autodéfense que l'on mesure grandissantes dans la population palestinienne, à commencer chez les jeunes, sont le produit de cette politique de nettoyage ethnique. La machine sophistiquée d'oppression israélienne invente régulièrement de nouvelles règles. Ainsi, le Premier ministre Netanyahu vient de donner l'ordre « *d'user de tous les moyens à notre disposition pour la pleine application de la loi... cela incluant la destruction des maisons des terroristes* ». ■

Quand on sait que pour Netanyahu, tous les Palestiniens sont potentiellement des terroristes...

Selon le journal *Al Qods al-Arabi* (7 novembre), « *il ne coûterait aucun effort à un observateur de voir que la tenaille israélo-égyptienne, avec le consentement américain et la collaboration de plusieurs régimes arabes (nous ajouterais l'Union européenne — NDR), conduit l'ensemble de la question palestinienne vers une explosion, (...) et cherche à étouffer un million et demi de personnes parmi les habitants de Gaza* ». Mais ce qui marque par-dessus tout la situation, c'est que malgré la terrible répression, à Gaza, en Cisjordanie et à l'intérieur de l'Etat hébreu, le peuple palestinien cherche en permanence à relever la tête. Le témoignage recueilli auprès d'un militant palestinien, que nous publions dans cette page, en est une illustration. ■

## Jérusalem-est La parole à Thaer, militant palestinien de Galilée

**Alors que la presse française n'en disait pas un mot, la presse étrangère faisait état, vendredi 7 novembre, d'incidents violents en Galilée, dans ce qu'il est convenu d'appeler les « territoires de 48 », c'est-à-dire cette partie du territoire confisqué aux Palestiniens lors de la création de l'Etat d'Israël. Nous avons donc appelé Thaer, le militant palestinien qui a accordé une interview à *Informations ouvrières* lors de l'attaque sioniste contre Gaza en juillet dernier.**

### Samedi 8 novembre, 17 heures, heure locale

**Thaer** : Je ne peux pas rester longtemps au téléphone car il faut que j'aille à une manifestation. Depuis juillet, la situation est tendue ici, avec des manifestations et des affrontements.

**En soutien à ce qui se passe à Jérusalem-Est, c'est-à-dire contre la politique d'implantation de colonies, une politique de véritable nettoyage ethnique ?**

**Thaer** : Oui, mais pas seulement, car depuis quinze jours, s'est greffée sur cette situation une véritable révolte de la jeunesse, en lien avec la répres-

sion à Jérusalem et aussi en raison de la situation sociale dans laquelle se trouvent les jeunes : la pauvreté, le chômage, la répression. Il y a des émeutes dans les quartiers de Jérusalem-Est, à Chouafat, Sur Baher et Wadi Joz.

**Donc, en Galilée, ce sont principalement les jeunes qui sont dans la rue en solidarité avec Jérusalem-Est ?**

**Thaer** : Oui. Mais la nuit dernière, la situation a tourné, un pas a été franchi. A Kafr Cana, près de Haïfa, un policier a tué un jeune de 22 ans — Kheir Hamdan — qui avait participé à une manifestation. Ils sont allés le tuer chez lui. Le maire a déclaré qu'il a été tué de sang-froid. Tout le monde, toute la population, jeunes ou non, est révolté par cet assassinat.

### Samedi 8 novembre, 23 h 30, heure locale

**Thaer** : Je reviens de Kafr Cana. Il y avait les funérailles du jeune. Il y avait beaucoup, beaucoup de monde, énormément de jeunes, et aussi une participation massive de la population. L'indignation est d'autant plus importante que l'assassinat

nat a été filmé par quelqu'un. On voit le policier sioniste le tuer comme un lapin. Lui tirer dessus alors qu'il est à terre. Il y a un appel à la grève générale pour demain. Tous les partis politiques arabes, les organisations de défense des droits de l'homme et le syndicat (1) ont signé un appel commun à la mobilisation. On en reparle demain.

### Dimanche 9 novembre, 19 heures, heure locale

**Thaer** : La grève générale a été vraiment massive aujourd'hui. Les écoles étaient en grève, les commerces étaient fermés, il n'y avait pas de transports. Les jeunes étaient très fortement mobilisés. Ils ont bloqué la route de Tibériade, à Haïfa. Le ministre de l'Intérieur a déclaré qu'il n'accepte pas l'interdiction de la circulation.

Il y a eu des affrontements, qui continuent encore à cette heure. Il y a eu des manifestations de soutien à Gaza. Voilà où nous en sommes pour l'instant. Je l'envoie des photos des manifestations et la vidéo de l'assassinat. ■

(1) Il s'agit du Syndicat des travailleurs arabes, successeur de Sawt El Amel.



La machine sophistiquée d'oppression israélienne invente régulièrement de nouvelles règles.

# Etats-Unis : que révèle la déroute d'Obama ?

François Forgue

Les « mid-term elections » (élections à la mi-mandat) ont donc eu lieu le 4 novembre. Les élections étaient appelées à renouveler partiellement le Sénat, à élire certains gouverneurs et à désigner une nouvelle Chambre des représentants. Le résultat annoncé était une défaite du parti du président Obama, et une montée du Parti républicain. Ce fut le cas, mais dans des proportions plus grandes que prévu : il s'agit, soulignent tous les commentateurs, d'une défaite d'ampleur historique du Parti démocrate.

## Forte abstention de ceux qui avaient voté Obama en 2008

**S**i plus de la moitié des électeurs a refusé de voter, c'est parmi les électeurs démocrates traditionnels — et plus encore parmi ceux qui, en 2008, ont assuré la victoire d'Obama, que se trouve le plus grand nombre d'abstentionnistes.

La Chambre des représentants est dominée par la plus large majorité républicaine depuis des décennies ; le Sénat, où les démocrates disposaient encore d'une majorité, est passé du côté républicain.

Certes, les « mid-term elections » sont toujours l'occasion de sanctionner le pouvoir en place et cette tendance naturelle est amplifiée lorsqu'il s'agit d'un président qui va aborder la seconde partie de son ultime mandat (la Constitution américaine interdit à un président d'exercer ses fonctions pour plus de deux mandats successifs).

L'ampleur du rejet de la politique suivie par Obama est indicative

d'une crise qui dépasse le plan électoral, d'autant plus que les électeurs — et pas seulement les abstentionnistes, mais aussi nombre de ceux qui sont allés voter pour les républicains — ont clairement dit qu'ils n'avaient pas plus confiance dans les républicains que dans les démocrates.

Une équipe de chercheurs de la centrale syndicale AFL-CIO s'est livrée à une enquête auprès de plus de huit cents électeurs, sélectionnés dans onze Etats clés (c'est-à-dire là où se livrent les duels les plus intenses entre démocrates et républicains). Parmi les électeurs ayant participé à l'enquête, 68 % ont déclaré que la première urgence était « *l'augmentation des salaires* ».

A la question : « *Pensez-vous que le Parti républicain ait un plan pour revitaliser l'économie ?* », 62 % des personnes interrogées ont répondu : « *Non.* » On retrouve le même pourcentage en réponse à la question : « *Pensez-vous que le monde des affaires pèse d'un trop grand poids sur les élections ?* » (62 % de réponses positives). Notons encore que 73 % des électeurs interrogés considèrent « *qu'il fallait augmenter les impôts sur les grandes firmes* », mesure qu'Obama s'est refusé à prendre.

## Le système bipartite (démocrates-républicains) à bout de souffle

En fait, ce que révèlent ces élections de mi-mandat, c'est que le système bipartite sur lequel repose la stabilité de la domination de la classe dirigeante américaine est à bout de souffle. En un sens, c'était déjà le cas en 2008 à la fin de l'ère Bush. La candidature d'Obama — évinçant Hillary

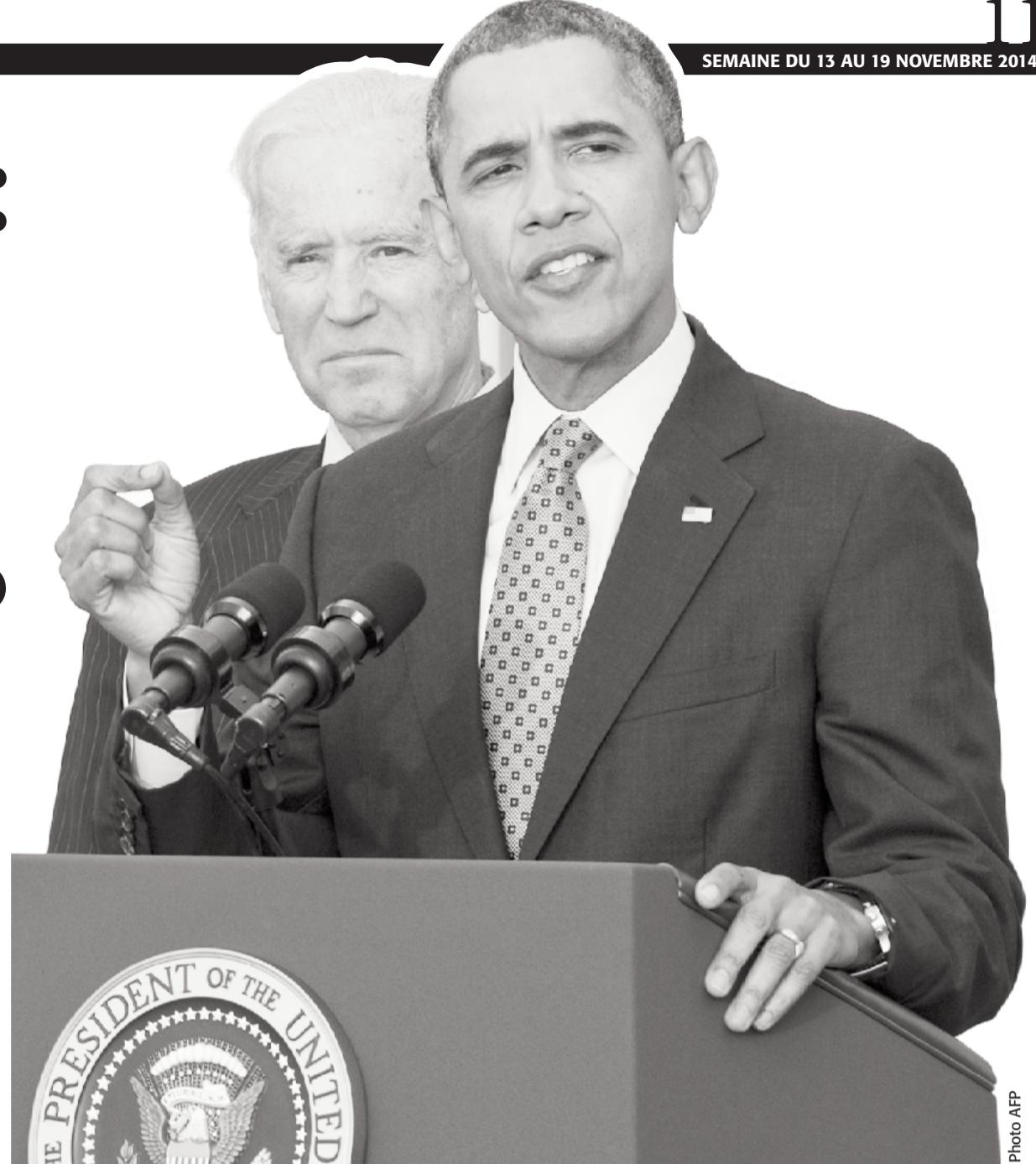


Photo AFP

Clinton qui apparaissait comme l'expression de la continuité du Parti démocrate comme parti de l'impérialisme au même titre que le Parti républicain — déclenche une vague d'espérance. Aujourd'hui, la désillusion est à la mesure des espérances suscitées alors.

Mais cette réalité est un facteur de crise, de déstabilisation, à un moment où l'impérialisme américain — comme principale force du régime d'exploitation capitaliste à l'échelle mondiale — fait face à des difficultés internationales qui s'accumulent.

## Ne faut-il pas un autre parti ?

Les travailleurs américains, comme les exploités du monde entier, ont fait face depuis 2008 à un redoublement d'attaques contre leur niveau de vie, leurs emplois, leurs droits. Ils se sont dressés contre ces attaques, cherchant à chaque étape à s'appuyer sur

leurs organisations syndicales. La population noire s'est mobilisée contre le déchaînement du racisme. Les millions de travailleurs immigrés « sans papiers » ont agi pour leurs droits aux côtés de toute la classe ouvrière.

Cette action pour la défense de leurs revendications comme contre les nouvelles agressions de l'impérialisme américain marque en profondeur toute la situation américaine. Les conséquences de cette action ne pouvaient se manifester dans une élection cadenassée par les deux grands partis de la bourgeoisie, le Parti démocrate et le Parti républicain, dont 55 % de ceux qui ont été interrogés par l'enquête rapportée ci-dessus considèrent que « *leurs responsables s'attachent à défendre les intérêts de Wall Street.* »

Bien sûr, les enquêteurs de l'AFL-CIO n'ont pas posé la question qui logiquement en découle : « *Ne faut-il pas un autre parti ? un parti qui défende les intérêts des travailleurs et non ceux de Wall Street, un parti s'appuyant sur les organisations ouvrières, les organisations syndicales, et représentant leur combat sur le plan politique ?* »

Cette question n'est-elle pas posée dans les faits ? C'est cette perspective que formule clairement le « *Labor Fightback Network* » (réseau de résistance ouvrière), un large réseau d'organisations et de responsables syndicaux qui se prononcent pour l'indépendance du mouvement syndical à l'égard du Parti démocrate (traditionnellement soutenu par l'AFL-CIO), et dont on lira des extraits ci-dessous.

## “Que diable fait le mouvement ouvrier dans le même parti que le grand patronat ?”

Déclaration de « *Labor Fightback Network* » (réseau de résistance ouvrière) au lendemain des élections

**“A**ctuellement, le mouvement ouvrier n'est qu'un membre subalterne des forces coalisées dans le Parti démocrate. Mais ce sont les grandes entreprises et les banques qui continuent de contrôler ce parti (le financement des démocrates est assuré à 70 % par les grandes entreprises et quelques milliardaires). Lors des élections de 2008, Wall Street a sûrement donné davantage d'argent aux démocrates qu'aux républicains, mais cette fois-ci, ils ont donné davantage aux républicains. Quand les démocrates gagnent, c'est Wall Street qui gagne. Quand les républicains gagnent, c'est Wall Street qui gagne. Mais d'un côté comme de l'autre, c'est le mouvement ouvrier qui perd. Nous sommes bien obligés de poser la question : que diable fait le mouvement ouvrier dans le même parti que le grand patronat ?

Notre place n'est-elle pas dans le même parti indépendant — c'est-à-dire un parti sans les patrons — avec le mouvement pour les droits civiques, les organisations populaires des gens de couleur, la jeunesse, les ouvriers agricoles, les immigrants et les mouvements sociaux progressistes ? (...) Il n'y a pas de temps à perdre. Le mouvement ouvrier peut être régénéré si nous faisons notre mot d'ordre : « *Les patrons disposent de deux partis. Il nous en faut un à nous !* », et si nous prenons des mesures concrètes d'organisation pour faire exister ce parti nouveau. L'autre voie consiste à laisser le mouvement ouvrier continuer de subir de nouvelles terribles défaites et disparaître en tant que mouvement social viable. Il nous appartient de choisir, et cela décidera dans quelle direction nous, dans le mouvement ouvrier, nous allons. »

## Obama envoie 1 500 militaires supplémentaires en Irak

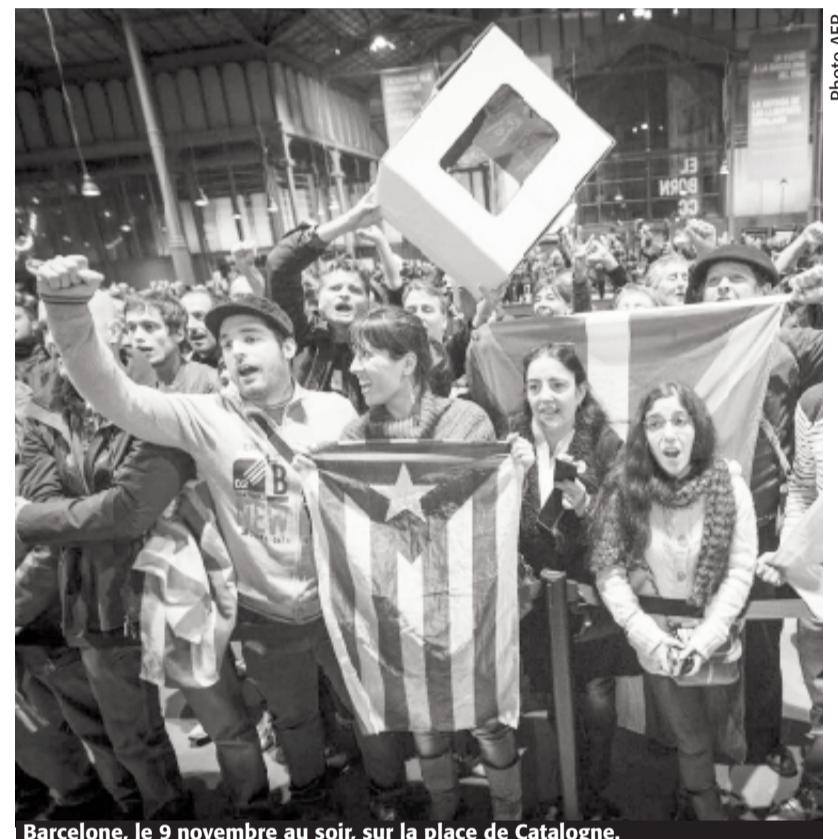
**A**u lendemain de sa défaite électorale du 4 novembre, le président Obama a annoncé l'envoi de 1 500 militaires américains en Irak pour combattre « l'Etat islamique », les frappes aériennes ne suffisant apparemment pas.

Une grande partie de la popularité d'Obama tient au fait qu'il avait retiré d'Irak l'essentiel des forces de l'armée américaine qui y étaient présentes. Lorsqu'il « déclara la guerre » à « l'Etat islamique », il répétait qu'il n'y aurait « *pas de troupes américaines au sol* ». Tout se jouerait grâce aux chasseurs-bombardiers ultrasophistiqués, aux drones et aux missiles.

Les 1 500 militaires dépêchés en Irak ne sont certes pas des fantassins du rang, mais des « conseillers ». Mais le peuple américain se souvient que l'intervention américaine au Vietnam

qui devait aboutir à l'utilisation massive du contingent, à la présence de centaines de milliers d'hommes au sol — débute discrètement, sous la présidence du démocrate Kennedy, par l'envoi de « conseillers »...

Cette décision, Obama la prend en pleine crise politique. Compte tenu de la place centrale que l'impérialisme américain occupe dans le maintien de « l'ordre mondial », de l'exploitation et de la guerre, ses difficultés internes ont nécessairement des répercussions internationales. Mais ce serait une erreur de croire que c'est « sous pression des républicains » qu'Obama prend une mesure de guerre supplémentaire. C'est là une réponse aux conséquences du désastre que la politique de l'impérialisme a créé, à la nécessité d'aggraver encore le chaos.

**Etat espagnol****Référendum non officiel sur l'indépendance de la Catalogne****Plus de 2,3 millions de votants passent outre l'interdiction du gouvernement de Madrid**

Barcelone, le 9 novembre au soir, sur la place de Catalogne.

**P**lus de 2,3 millions de personnes, sur les 5,4 à 6 millions potentiellement concernées, ont participé, dimanche 9 novembre, au scrutin non officiel sur l'indépendance organisé en Catalogne, selon des résultats provisoires diffusés le 10 novembre. Ces résultats concernent 100 % des bulletins de vote en Catalogne, mais ne tiennent pas encore compte des bulletins à l'étranger ni des retardataires, qui peuvent encore s'exprimer jusqu'au 25 novembre. Selon la Generalitat (exécutif catalan), plus de 2,3 millions de personnes ont choisi de participer à cette consultation en répondant à deux questions : « Souhaitez-vous que la Catalogne soit un Etat », et si oui, « souhaitez-vous qu'il soit indépendant ? ».

Près de 80,7 % des personnes ayant participé à la consultation ont répondu deux fois oui (1,86 million), 10,07 % ont dit « oui » et « non » (232 182), et 4,54 % (104 722) ont opté pour les deux « non ». Le scrutin a été organisé après l'interdiction par le Tribunal constitutionnel, à la demande de Madrid, d'un référendum consultatif en bonne et due forme. Le gouvernement espagnol avait fait interdire cette consultation, mais 2,3 millions de Catalans ont passé outre. Le gouvernement a fait savoir qu'il considérait le scrutin comme un « acte de propagande », « stérile et vain », et a menacé de poursuivre en justice ses organisateurs. Nous y reviendrons, la semaine prochaine, avec nos correspondants à Barcelone. ■

**Burkina Faso****Manœuvres pour tenter de sauver le système Compaoré sans Compaoré**

S. K. Koza

**A**u lendemain de la chute de Blaise Compaoré et de la désignation par l'armée du lieutenant-colonel Zida comme nouveau chef de l'Etat, les Etats-Unis, la France, l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont exprimé leur opposition à une transition conduite par l'armée. « L'Union africaine avait menacé lundi (3 novembre) le Burkina Faso de sanctions si les militaires, qui se sont emparés du pouvoir vacant après la démission forcée de Blaise Compaoré le 31 octobre, ne remettaient pas le pouvoir aux civils d'ici deux semaines » (AFP, 6 novembre). Ça, c'est côté jardin, vu l'importance du Burkina dans le dispositif de l'impérialisme dans la sous-région,

tout est mis en œuvre, par l'intermédiaire de la CEDEAO, pour que l'essentiel du système Compaoré soit sauvé. Une délégation composée des présidents John Dramani Mahama (Ghana), président en exercice de la CEDEAO, Goodluck Jonathan (Nigeria) et Macky Sall (Sénégal), s'est rendue à Ouagadougou, le mercredi 5 novembre, « pour pousser les acteurs de la crise à s'entendre rapidement » (AFP) sur l'organisation de la transition. A la réunion de concertation convoquée par cette délégation, les organisations qui ont combattu le régime de Compaoré jusqu'à sa chute ont été surprises de constater que le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), le parti de Blaise Compaoré, que le peuple vient de mettre en déroute, était aussi de la partie. D'où l'indignation des opposants à Compaoré : « Comment voulez-vous que nous négociions avec des

**Belgique****6 novembre à Bruxelles : un raz-de-marée à l'appel des organisations syndicales contre la politique du gouvernement**

Roberto Giarocco

**L**a manifestation du jeudi 6 novembre, à l'appel des organisations syndicales, a rassemblé plus de 150 000 participants, peut-être 200 000. Les responsables ont cherché à minimiser le raz-de-marée en parlant de 100 000 ou de 120 000 manifestants. Mais il ne fait aucun doute qu'il s'agit de la plus grande manifestation syndicale depuis trente ans. Les travailleurs se sont saisis très massivement de cette action pour exprimer leur rejet de la politique programmée par le nouveau gouvernement belge.

La manifestation n'avait rien d'une manifestation syndicale traditionnelle. Elle exprimait un rejet profond. A partir de là, la question qui se pose est de savoir si, du point de vue des intérêts des travailleurs, on peut donner raison aux dirigeants syndicaux qui entendent s'asseoir à la table du gouvernement pour obtenir le retrait de certaines mesures annoncées, ou si, en s'appuyant sur cette mobilisation massive, il s'agit de balayer le nouveau gouvernement avant même qu'il n'agisse contre les travailleurs. La suite du plan d'action officiel comprend des grèves par province, avec, en point d'orgue, une grève nationale de vingt-quatre heures le 15 décembre. Le 24 novembre, une grande manifestation est prévue, à Anvers, contre le gouvernement et ses ministres du parti nationaliste NVA, qui détient la mairie de la ville portuaire. Le calendrier doit permettre en principe d'ouvrir des négociations.

Le quotidien *Le Soir* définit le sens de celles-ci : « Il ne faut pas appliquer froidement l'accord de gouvernement. Un bon dialogue préalable avec les syndicats aurait permis d'entrevoir que l'absence de toute soupape sociale dans un texte aussi sulfureux allait produire un effet explosif. (...) Ce jeudi, pour la première fois, une discussion a eu lieu entre le gouvernement et les syndicats. Elle pourrait ouvrir la porte à une négociation digne de ce nom, dont il faut rappeler qu'elle sous-entend des concessions réciproques. » La Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) envisage d'ores et



Dans le cortège de la manifestation du 6 novembre, à Bruxelles.

déjà un nouveau plan d'action dès le 5 janvier si le gouvernement n'a pas retiré les mesures les plus inacceptables.

Quand on discute avec les militants syndicaux au sujet de la nécessité de faire tomber le gouvernement, ils sont nombreux à estimer que c'est en effet la seule voie pour obtenir satisfaction. Le gouvernement belge a été formé dans le but de mener une offensive rapide contre les acquis majeurs de la classe ouvrière du pays, dont l'indexation automatique des salaires. Qui peut croire que ce gouvernement se maintiendrait en renonçant à son objectif essentiel ?

C'est la raison pour laquelle, par exemple, le président du secteur des cheminots de la FGTB s'est prononcé pour « frapper fort d'entrée pour « faire

sauter » le gouvernement avant la fin de la législature ». Le nouveau gouvernement a repoussé les partis socialistes dans l'opposition. Les dirigeants du PS et du SPA, encore ministres il y a quelques semaines, étaient présents en nombre à la manifestation, aux côtés des travailleurs.

Plus généralement, on assiste à un retour des militants socialistes dans les actions syndicales. Mais c'est une situation contradictoire : les responsables du PS ont déclaré qu'ils ne réclamaient pas la démission du gouvernement.

De fait, cela les obligeraient à revenir aux affaires pour appliquer la même politique de l'Union européenne, dans un contexte de mobilisation ouvrière comme on n'en connaît depuis longtemps. ■

gens qui ont versé le sang des Burkina-bés ? », déclare maître Bénéwendé Sankara, président du Front progressiste sankariste, avant d'ajouter : « Nous n'avons même pas fini d'enterrer nos morts. » « L'opposition (les partis opposés à Compaoré — NDR) a aussi contesté la légitimité de la médiation de la CEDEAO, son chef, Zéphirin Diabré, arguant d'une « question de souveraineté » (AFP).

**APRÈS EUX, CE SERAIT ENCORE EUX**

Après avoir un temps quitté la salle de négociation en signe de protestation, tout ce monde a fini par rentrer dans les rangs. Et dans la soirée, « forces armées, partis politiques, société civile et chefs religieux et traditionnels se sont finalement accordés sur « la formation d'un gouvernement de transition pour une période d'un an » et « l'organisation d'élections présidentielle et législatives d'ici novembre 2015 » (AFP). C'est dire

que, si ce plan était conduit à son terme, dans ce contexte où le CDP de Compaoré a été ainsi remis en selle, on s'acheminerait vers un système où l'ossature principale serait encore le CDP. Après eux, ce serait encore eux. Nous sommes loin de la prise en compte des revendications des travailleurs et du peuple burkinabé, à la base du profond mécontentement qui a abouti au soulèvement populaire. Mais ces revendications demeurent. Rappelons que, lors d'un meeting le 29 octobre dernier, l'Unité d'action syndicale (UAS), qui regroupe les principales confédérations syndicales du pays, a déclaré : « Nos attentes portant sur les relectures de la grille salariale, de la loi 013 portant réforme globale de l'administration publique (RGAP) et de la loi 028 portant Code du travail, celles concernant le relèvement du pouvoir d'achat des travailleurs du privé ou des engagements antérieurement pris par le gouvernement, ont été ignorées par le gouvernement. Pour traduire notre déception, nous avons mis fin aux discussions, convaincus que dans la mobilisation et la détermination, les travailleurs disposent des moyens nécessaires pour se faire entendre. (...) C'est pourquoi nous invitons les responsables et les militants à préparer sérieusement la grève du 11 novembre 2014. Et comme nous l'avons écrit dans le préavis transmis au président du Faso, « à l'issue de cette grève, si des réponses satisfaisantes ne sont pas données aux préoccupations ci-dessus citées, nous engagerons une grève de quarante-huit heures les mardi 25 et mercredi 26 novembre 2014, appuyée de sit-in, de marches-meetings sur toute l'étendue du territoire national ». »

Pour le projet de l'impérialisme qui consiste à maintenir le système Compaoré sans Compaoré, il y donc loin de la coupe aux lèvres. ■

## UNE SEMAINE DANS LE MONDE

## LIBYE

**Le Parlement invalidé, le pays s'enfonce dans le chaos**

La Cour suprême libyenne a invalidé le Parlement ainsi que toutes les décisions qu'il a prises depuis juin, aggravant encore la crise dans ce pays rongé par les violences. Le Parlement était contesté par les groupes islamistes qui ont pris Benghazi (est), ville où il devait initialement siéger.

La Libye est de fait dotée depuis début septembre de deux gouvernements et de deux Parlements, ce qui illustre le degré de chaos régnant dans ce pays depuis l'intervention militaire, à laquelle la France a largement contribué aux côtés des troupes britanniques et américaines.

Dans son arrêt, lu par son président, Kamal Al-Dahan, la Cour suprême s'est également prononcée sur un autre recours, contestant un amendement de la Constitution ayant conduit aux élections législatives du 25 juin, et, de ce fait, a annulé ce scrutin et toutes les décisions qui en ont découlé. La décision est définitive, son effet immédiat, et aucun recours n'est possible.

## CHIFFRE

8

**C'est, aux Etats-Unis, le nombre de millions de femmes de 21 à 65 ans qui n'ont pas eu de dépistage du cancer du col de l'utérus au cours des cinq dernières années, selon un rapport des autorités sanitaires.**

**Plus de la moitié de ces cancers touchent les femmes n'ayant pas eu de dépistage, précisent les auteurs de cette étude des Centres de contrôle et de prévention des maladies.**

## AFRIQUE DE L'OUEST

**Ebola : des milliers de morts potentiellement non comptabilisés**

Les bilans de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la fièvre Ebola en Afrique de l'Ouest ignorent une dimension importante de l'épidémie : le nombre de corps enterrés sans être déclarés, selon Christopher Dye, directeur de la stratégie de l'OMS à Genève, qui parle de milliers de morts potentiellement non comptabilisés.

Les derniers bilans actualisés de l'OMS ont donné des chiffres globaux révisés à la baisse, avec pour seule explication un changement des méthodes de comptabilisation.

Le bilan établi le 2 novembre fait état d'un total de 13 042 cas et de 4 818 décès. Le précédent (31 octobre), faisait état de 13 567 cas et de 4 951 décès. Cela ne signifie pas que l'épidémie est terminée ou que des malades ne meurent plus, met en garde Christopher Dye, « beaucoup, beaucoup de personnes meurent encore d'Ebola ».

Photo AFP

**Mexique : toujours aucune trace des 43 normaliens enlevés par la police**

**L**a trace des quarante-trois étudiants de l'école normale rurale d'Ayotzinapa a été perdue le 26 septembre, quand des policiers municipaux et des membres du groupe criminel des Guerreros Unidos ont, sur ordre du maire, attaqué avec des armes à feu des autocars dans lesquels des élèves avaient pris place pour aller recueillir des fonds pour leur école.

L'attaque avait fait six morts et vingt-cinq blessés, et quarante-trois élèves avaient été emmenés par les policiers qui les avaient ensuite livrés au gang de narcotrafiquants des Guerreros Unidos. Depuis, de multiples sites macabres ont été découverts dans les environs d'Ayotzinapa. Une dizaine de fosses clandestines contenant au moins trente-huit corps non identifiés ont été mises au jour dans la région, faisant craindre le pire.

A cela est venu s'ajouter ce que le gouvernement Nieto prétend être des « aveux » de narcotrafiquants récemment arrêtés, selon lesquels les quarante-trois étudiants auraient été exécutés et leurs corps brûlés pendant quatorze heures, broyés dans une décharge avant que leurs restes soient dispersés dans une rivière avoisinante.

**Partout, dans tout le Mexique, des manifestations de plus en plus massives aux cris de « Vous nous les avez pris vivants ! Rendez-les nous vivants ! »**

Des centaines de manifestations dans tout le Mexique pointent leurs accusations sur le président Peña Nieto et son gouvernement.

Plusieurs milliers de manifestants, conduits par les parents des quarante-trois jeunes disparus et des élèves de l'école normale d'Ayotzinapa, ont ainsi, le 10 novembre,

bloqué tous les accès à l'aéroport international d'Acapulco, pour protester contre le massacre présumé.

« Personne n'entre, personne ne sort jusqu'à nouvel ordre », déclarait un étudiant à la tête de l'un des piquets d'occupation, approuvé par une grande partie des voyageurs ainsi bloqués dans un aéroport en état de siège, entouré de forces de police nombreuses et fortement armées. « Nous, tous les Mexicains, sommes en lutte. Peu m'importe que notre vol soit annulé, parce que ce qu'ils font est juste », a indiqué une voyageuse.

Le 10 novembre, le ministre de la Justice, Jesus Murillo Karam, a prétendu qu'il serait très difficile d'identifier les restes carbonisés, qui pourraient s'avérer être ceux des quarante-trois étudiants disparus, précisant qu'il n'est possible de réaliser des tests ADN que sur deux fragments d'os.

**« Peña dehors !, « Peña assassin ! »**

Les parents refusent de croire un gouvernement qui n'a fait que multiplier les mensonges et dissimuler le degré de collusion des autorités politiques et policières, à tous les niveaux de l'Etat, avec le narcotrafic. « Tant qu'il n'y a pas de preuves, nos enfants sont vivants », déclare Felipe de la Cruz, l'un des porte-parole des parents. L'affaire est maintenant devenue une affaire d'Etat, la crise la plus grave de la présidence d'Enrique Peña Nieto, arrivé au pouvoir en décembre 2012.

Dans tout le pays, la mobilisation, de la jeunesse notamment, ne cesse de s'étendre. A Mexico, le 6 novembre dernier, une manifestation était organisée, suivie de trois jours de grève, exigeant toujours la réapparition en vie des quarante-trois normaliens : « Vous nous les avez pris vivants ! Rendez-les nous vivants ! » ■

**APPEL aux organisations de jeunes du monde entier**

(extraits)

**« Nous, étudiants de diverses écoles et universités mexicaines, nous nous adressons à vous pour que vous vous solidarisez dans chacun de vos pays avec les justes exigences des normaliens d'Ayotzinapa (Etat de Guerrero, Mexique), sous la forme que vous considérez la plus adéquate (délégations aux ambassades, lettres, motions et pétitions adressées au gouvernement mexicain, meetings, etc.).**

**Nous vous appelons à exiger :**

**“APPARITION EN VIE DES 43 NORMALIENS DISPARUS !”, “CHÂTIMENT DES COUPABLES !” “JUSTICE !”**

Mexico, le 8 novembre 2014. »

Pour plus de renseignements et pour l'envoi de la copie de vos prises de position : [justicia.para.ayotzi@gmail.com](mailto:justicia.para.ayotzi@gmail.com)

## IRLANDE

**Politique d'austérité : la BCE “exige”, le gouvernement applique**

Photo AFP



Il y a quatre ans, alors que l'Irlande s'enfonçait dans la crise, la Banque centrale européenne (BCE) exigeait du gouvernement, dans une lettre que vient de révéler un quotidien irlandais, qu'il s'engage à de sévères mesures d'austérité. Cette lettre, datée du 19 novembre 2010 et signée du président de la BCE de l'époque, Jean-Claude Trichet, était marquée jusqu'à présent du sceau du secret.

**Jean-Claude Trichet (notre photo), qui s'adressait au ministre des Finances d'alors, Brian Lenihan, mettait en demeure le gouvernement irlandais de prendre « par écrit » l'engagement de mettre en œuvre « des mesures décisives de consolidation budgétaire et des réformes structurelles ».**

## GAZA

**Des médecins réclament à l'Egypte la réouverture de Rafah**

**Le 6 novembre dernier, des dizaines de médecins et leurs patients ont manifesté devant le point de passage de Rafah qui relie l'enclave palestinienne à l'Egypte. Ils réclamaient du gouvernement égyptien la réouverture de ce point de passage.**

**Rafah, fermé jusqu'à nouvel ordre par l'Egypte depuis le 25 octobre, est le seul point reliant Gaza au reste du monde qui ne soit pas contrôlé par l'Etat d'Israël, qui soumet la bande de Gaza à un blocus depuis huit ans.**

**“Ouvrez le terminal !», « Le blocus menace les malades du cancer !», proclamaient les banderoles tendues par les manifestants.**

Photo AFP

**L'enquête sur le massacre de Marikana touche à sa fin**

**La commission d'enquête sur le massacre de Marikana, la pire fusillade policière depuis la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, a entamé ses dernières audiences, qui pointent la responsabilité de la hiérarchie policière et des interférences politiques au plus haut niveau de l'Etat.**

Le 16 août 2012, trente-quatre mineurs en grève à la mine de platine de Lonmin avaient été abattus par la police, à Marikana, près de Rustenburg (nord), et plus de soixante-dix avaient été blessés. « La police sud-africaine est responsable », déclare Geoff Budlender, l'un des avocats de la commission d'enquête qui a participé avec ses collègues, depuis deux ans, aux 293 jours d'audition de toutes les parties.

« La police a agi pour des motifs politiques inappropriés en décidant de réprimer les grévistes », notamment après un appel téléphonique de Cyril Ramaphosa, aujourd'hui vice-président de l'Afrique du Sud et à l'époque membre du conseil d'administration de Lonmin, déclare également Geoff Budlender.

« Voir jour après jour des photos de corps mis en pièces par des fusils d'assaut n'a pas ému notre indignation face à ce qui est, et doit être, inacceptable dans une démocratie constitutionnelle », souligne son collègue Matthew Chaskalson.

Cinquante-six témoins ont été convoqués, dont de hauts responsables politiques du pays, parmi lesquels Cyril Ramaphosa. La commission d'enquête devait initialement rendre ses conclusions début 2013. Elle doit cesser ses travaux le 14 novembre et produire son rapport d'ici à la fin mars 2015.

